

# Rapport d'Activité 2017



Association de la Maison des Adolescents  
et du Réseau de l'Adolescence  
du Loiret





Ce rapport d'activité 2017 présente des éléments statistiques et qualitatifs illustrant l'activité annuelle. Il répond au cadre de recueil des données MDA de l'ANMDA.

Il expose le dispositif selon trois axes :

- LE CONTEXTE ;
- L'ACTIVITÉ DE LA MAISON DES ADOLESCENTS ;
- L'ACTIVITÉ DU RÉSEAU 45 DE L'ADOLESCENCE.

## PREAMBULE

---

L'adolescence, du latin *adolescere* qui signifie « grandir vers », correspond à une période de changement identitaire intense en raison de toutes les transformations corporelles, cognitives, sexuelles et sociale. Ces transformations physiques observées durant cette période résultent pour la plupart de modifications hormonales : le corps de l'adolescent se transforme pour passer de celui d'un enfant à celui d'un adulte. C'est la phase de puberté.

De récentes études anglo-saxonnes ont mis en avant une apparition de la puberté à un plus jeune âge (dès 9 ans). Ce phénomène tend à s'expliquer par le meilleur niveau de vie et une nutrition plus importante dans nos pays développés. Ainsi, les premières transformations corporelles vont reculer de 4 ans, notamment chez les filles. Par ailleurs, il a été montrée, en parallèle, une entrée plus tardive dans la vie adulte. En effet, le cerveau continue de se développer après l'âge de 20 ans, et certaines fonctions cognitives peuvent être acquises jusqu'à l'âge de 25 ans. Des raisons sociales peuvent étayer la prolongation de l'adolescence comme, par exemple, la sortie de l'enseignement supérieur qui se fait plus tardive et un contexte économique plus précaire. Les responsabilités de l'âge adulte arrivent, par conséquent, plus tardivement (mariage, parentalité).

Avec l'aide de ses nouvelles recherches menées sur le sujet de l'adolescence, il est aujourd'hui possible de proposer une définition plus élargie et plus inclusive de cette période de remaniement. Cela donne la possibilité de rendre les lois, les politiques sociales et les services plus appropriés à l'égard des plus jeunes et des plus âgés.



# SOMMAIRE

---

<b>LE CONTEXTE .....</b>	<b>7</b>
CONTEXTUALISATION .....	7
<i>Au niveau national</i> .....	7
<i>Au niveau local</i> .....	8
PRESENTATION .....	8
<i>Les valeurs</i> .....	10
<i>Les missions</i> .....	10
<i>Le territoire</i> .....	11
<i>Le public</i> .....	11
ORGANISATION .....	12
<i>L'organisation administrative</i> .....	12
<i>L'organisation fonctionnelle</i> .....	12
<i>Les moyens logistiques, materiels et budgetaires</i> .....	18
 <b>L'ACTIVITE DE LA MAISON DES ADOLESCENTS (MDA).....</b>	 <b>20</b>
SUIVI DE L'ACTIVITE DE LA MDA .....	20
<i>Les actions individuelles</i> .....	20
<i>Les actions collectives</i> .....	27
CARACTERISTIQUES DU PUBLIC .....	29
<i>Les caracteristiques SOCIODEMOGRAPHIQUES</i> .....	29
<i>Les difficultes du public</i> .....	31
FOCUS SUR L'ANTENNE DE LA MAISON DES ADOLESCENTS A MONTARGIS .....	32
LE MOT DU PEDOPSYCHIATRE.....	35
LA NOTE DES EDUCATRICES SPECIALISEES .....	36
LA VIGNETTE CLINIQUE .....	37
 <b>L'ACTIVITE DU RESEAU ET DU PARTENARIAT .....</b>	 <b>39</b>
RÉUNIONS DE RÉSEAU .....	40
COLLOQUE 2017 .....	42
PARTENARIATS .....	43
REUNIONS D'APPUI .....	44
FORMATIONS .....	44
GROUPES DE TRAVAIL.....	44
LIENS AVEC LES AUTRES MAISONS DES ADOLESCENTS ET L'ANMDA.....	45
 <b>CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2018 .....</b>	 <b>46</b>



# LE CONTEXTE

---

## CONTEXTUALISATION

### AU NIVEAU NATIONAL

Plusieurs textes encadrent les maisons des adolescents :

- La lettre circulaire CAB/FC/12871 du 4 janvier 2005 relative à la création des maisons des adolescents ;
- La circulaire DHOS du 4 août 2005 relative aux modalités de financement des maisons des adolescents ;
- La conférence de la famille de 2004 ;
- Le cahier des charges des maisons des adolescents élaboré par la délégation interministérielle à la famille (janvier 2005) ;
- Le rapport de la Défenseur des enfants de 2007 "Adolescents en souffrance, plaidoyer pour une véritable prise en charge" ;
- Le rapport sur les maisons des adolescents de 2009 ;
- L'évaluation de mise en place du dispositif "maison des adolescents" de l'IGAS 2014 ;
- Le plan d'action en faveur du bien-être et de la santé des jeunes, novembre 2016 ;
- La circulaire n°5899-SG du 28 novembre 2016, actualisation du cahier des charges des maisons des adolescents.

L'association nationale des maisons des adolescents :

En 2008, l'ANMDA a été créée pour donner une cohérence au concept, une pleine dynamique au label développer des formations, animer des rencontres inter-équipes, et impulser des recherches actions. Elle a pour objectif de :

- Renforcer le maillage du territoire ;
- Aider à la création de nouvelles structures ;
- Faire reconnaître et pérenniser les dispositifs ;
- Etre un interlocuteur unique et fort des pouvoirs publics ;
- Elaborer des enquêtes et des guides (glossaire, administratif et juridique, recueil de données) : Guide pratique et juridique de 2015, Guide de recueil des données d'activité de 2016.

## AU NIVEAU LOCAL

En mai 2001, dans le Loiret, plusieurs partenaires des champs social, judiciaire et sanitaire, se sont retrouvés autour d'un projet de structure d'accueil pour adolescents.

Ils ont d'abord mis en place des réunions-rencontres, évoqué les missions et le quotidien de chacun des partenaires. Le réseau 45 de l'adolescence voit le jour et une charte est adoptée.

De fin 2002 à 2003, les premières réunions du réseau, déclinées en groupe de travail, permirent de réfléchir à la création de structures d'accueil, à la représentation du réseau 45 dans certaines commissions et à la résolution de difficultés interinstitutionnelles.

S'appuyant sur la conférence des familles du 29 juin 2004, ainsi que sur le cahier des charges des maisons des adolescents, le réseau a initié une rencontre ouverte aux professionnels du Loiret en 2006 à l'ERTS au cours de laquelle, des équipes d'autres départements sont venus partager leur expérience.

Le 26 juin 2012, l'AIDAPHI, l'APLÉAT et le Centre hospitalier Georges DAUMEZON créé, avec l'appui de l'ARS Centre, AMARA 45 : Association de la Maison des Adolescents et du Réseau 45 de l'Adolescence.

Une partie de l'équipe est arrivée en fin d'année 2012 pour organiser le 3 décembre, une porte ouverte à l'adresse des professionnels de l'adolescence du Loiret. Le reste de l'équipe rejoint les locaux pour permettre l'accueil du public le 7 janvier 2013.

Le 6 février 2013, a eu lieu l'inauguration officielle d'AMARA 45 avec la présence de Jacques LAINÉ, directeur général de l'ARS Centre.

En 2014, l'Observatoire régional de santé a mis en évidence dans son diagnostic local de santé de l'Agglomération Montargoise et Rives du Loing et du Pays du Gâtinais en vue de l'élaboration du Contrat Local de Santé, une carence de structures d'accompagnements et de prises en charge dans le domaine de la santé mentale.

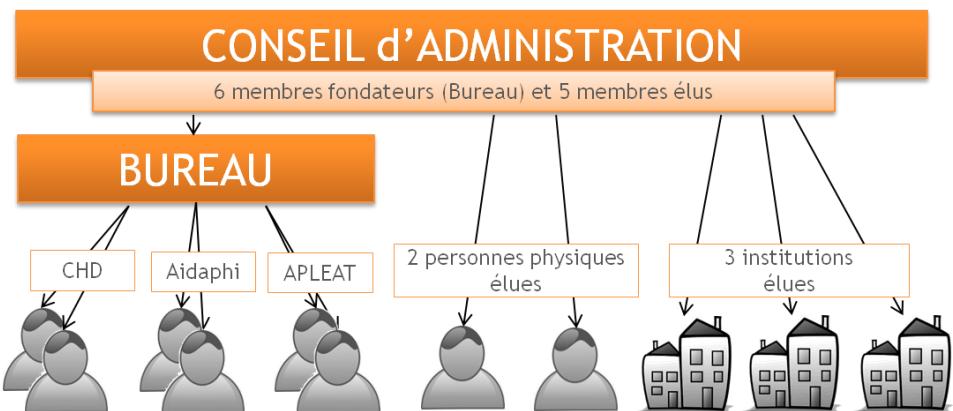
En 2016, l'élaboration du schéma départemental du service aux familles a également révélé un manque de soutien à la parentalité dans l'est du département du Loiret.

Par ailleurs, en tant qu'animateur et coordinateur du Réseau 45 de l'adolescence depuis 4 ans, AMARA 45 remonte les besoins évoqués par les partenaires de l'ensemble du département et plus particulièrement du montargois concernant un dispositif d'accueil des d'adolescents. En 2016, AMARA 45 s'est ainsi positionné pour l'ouverture d'une antenne de la maison des adolescents à Montargis qui s'est concrétisée en novembre 2017.

## PRESENTATION

L'association AMARA 45 gère la Maison des adolescents, située au 40 rue porte Madeleine 45000 ORLEANS et le Réseau 45 de l'adolescence. Il s'agit d'une association loi 1901 créée en 2012. Nous comptons 16 adhésions en 2017 (11 personnes morales et 5 personnes physiques) soit une augmentation de 45 % par rapport à l'année précédente.

La maison des adolescents du Loiret a la particularité d'être associée au Réseau 45 de l'Adolescence avec des moyens humains et matériels partagés et mis en commun.



#### FONDATEURS



##### PRÉSIDENTE

Mme Claire BOTTE



##### VICE-PRÉSIDENT

M. Patrice RIDOUX



##### TRESORIÈRE

Mme Patricia DOUANE



##### TRESORIÈRE ADJOINTE

Mme Christine TELLIER



##### SECRÉTAIRE

Mme Aurore BILLET



##### SECRÉTAIRE ADJOINT

M. Pascal GAILLARD

#### ADHÉRENTS ÉLUS



##### PERSONNES PHYSIQUES

□ Dr Linette ERMINY



□ M. Patrick DYCKE



##### PERSONNES MORALES

□ Le Centre Régional d'Information Jeunesse



□ Le Mouvement pour le Planning Familial



□ La Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

## LES VALEURS

Quels que soient la situation personnelle et le parcours singulier des jeunes qui fréquentent ce lieu unique dans le Loiret, la maison des adolescents leur est potentiellement destinée. Elle n'a pas vocation à développer des actions ou des interventions, ni même des projets, qui se substituerait aux activités sociales, médico-sociales ou sanitaires existantes. Ses missions se situent en complément des autres dispositifs et sont articulées avec ceux-ci, notamment grâce à la mobilisation du Réseau 45 de l'Adolescence.

Les actions réalisées sont gratuites, inconditionnelles et confidentielles. L'anonymat peut être demandé.

## LES MISSIONS

Dans le respect du cahier des charges des maisons des adolescents de 2016, la Maison des adolescents apporte une réponse de santé et plus largement prend soin des adolescents en leur offrant les prestations les mieux adaptées à leurs besoins et attentes, qui ne sont pas actuellement pris en charge dans le dispositif traditionnel. Les professionnels fournissent aux adolescents des informations, des conseils, une aide au développement d'un projet de vie.

L'accueil en binôme par des professionnels paramédicaux et sociaux facilite l'accès de ceux qui ont tendance à rester en dehors des circuits plus traditionnels.

Elle garantit la continuité et la cohérence des prises en charge.

Ainsi, à partir de l'accueil inconditionnel de tout adolescent, âgé de 11 à 21 ans, seul ou accompagné, dans le respect de l'anonymat s'il le souhaite, avec ou sans rendez-vous, la Maison des Adolescents assure, en première intention, une mission d'accueil, d'écoute puis d'évaluation. Les accueillants, professionnels de santé et du secteur social, sont en capacité d'effectuer, lorsque cela s'avère nécessaire, un travail d'accompagnement pour faciliter l'accès aux soins ou à des structures spécialisées. Un conseil juridique ou une simple information peuvent également être dispensés et par-delà ces différents aspects, la Maison des Adolescents a aussi un rôle de prévention individuelle auprès des adolescents qui la contactent.

La maison des adolescents est un lieu ressource pour l'ensemble des acteurs concernés par l'adolescence. Les parents et les proches des adolescents, reçus de préférence sur rendez-vous, bénéficient également de conseils, avec la possibilité d'une mise en relation avec des professionnels spécialisés de la Maison des Adolescents ou de structures partenaires.

Pour sa part, et en lien étroit avec la Maison Des Adolescents, le Réseau 45 de l'Adolescence permet un lieu d'échanges et de croisement des compétences autour de l'adolescence pour les intervenants des champs sanitaire, médico-social, social, justice,

éducation nationale du Loiret. Le Réseau doit permettre de relever les problématiques rencontrées, de soutenir les professionnels dans leur pratique, de coordonner les actions et de proposer des solutions conjointes d'accompagnement aux adolescents.

Les objectifs opérationnels qui en découlent consistent à :

- Favoriser la synergie des acteurs et la mise en œuvre de prises en charge globales pluriprofessionnelles et pluri-institutionnelles (à la fois médicales, psychologiques, sociales, éducatives, voire judiciaires).
- Développer chez ces professionnels une culture commune sur l'adolescence.
- Organiser l'expertise interprofessionnelle sur des situations individuelles en vue de la définition d'une prise en charge précisant les engagements et les limites des différents intervenants.
- Assurer la cohérence des actions menées en faveur des jeunes sur le territoire concerné.
- Permettre un complet décloisonnement des secteurs d'intervention.

Ces missions ont été actualisées avec le nouveau cahier des charges de novembre 2016<sup>1</sup>. Un accompagnement dans cette évolution sera mis en place par l'ANMDA et les ARS auprès des maisons des adolescents.

## LE TERRITOIRE

La MDA a pour vocation d'accueillir tous les jeunes habitant ou étant scolarisés dans le Loiret. Toutefois, du fait de son implantation à Orléans, une grande majorité des personnes reçues sont originaires de l'agglomération orléanaise. Ainsi, l'antenne montargoise a pour vocation d'aller-vers les jeunes et leurs parents dans l'est du département.

## LE PUBLIC

Le public reçu à la maison des adolescents est composé :

- des jeunes de 11 à 21 ans habitant ou étant scolarisés dans le Loiret;
- des parents d'adolescents ;

---

<sup>1</sup> Circulaire n°5899-SG du 28 novembre 2016, actualisation du cahier des charges des maisons des adolescents.

- des professionnels du champ de l'adolescence du Loiret (champs sanitaire, médico-social, social, justice, Education nationale, ...).

## ORGANISATION

### L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La coordination de la Maison des adolescents est réalisée par une personne à temps plein. Elle est en lien direct avec le Conseil d'administration. Elle a pour rôle de mettre en œuvre la politique de l'association et pour missions :

- D'organiser le fonctionnement de la Maison des adolescents et d'animer l'équipe dans la réalisation de ses missions en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations. Elle peut être amené à réaliser les entretiens d'accueil ;
- De coordonner le réseau 45 de l'adolescence, de développer et organiser les partenariats, de promouvoir les actions de réseau.

### L'ORGANISATION FONCTIONNELLE

#### Les modalités d'accueil du public :

##### A Orléans :

La Maison des adolescents est située en centre-ville au 40 rue porte Madeleine à Orléans. Elle est accessible en Tram (ligne B - arrêt Croix Morin) et en bus (ligne 5 - arrêt Madeleine).

Les horaires d'ouverture au public sont :

- le lundi et le vendredi de 15h à 18h ;
- le mercredi de 13h à 18h.

##### A Montargis :

L'antenne de la Maison des adolescents est située au Centre Nelson Mandela au 31 avenue de Louis Maurice Chautemps à Montargis dans le quartier prioritaire de Chautemps. Elle est accessible en bus (ligne 1-arrêt Chautemps).

Les horaires d'ouverture au public sont :

- le mercredi de 14h à 18h ;
- le vendredi de 15h à 18h.

Des rendez-vous peuvent également être proposés dans le lieu de vie du jeune afin de palier à la ruralité de l'est du département.

Des permanences d'accueils physiques, et par courriel sont organisées pendant les horaires d'ouverture au public.

L'accueil est gratuit et confidentiel. Il peut être anonyme.

L'accueil téléphonique est réalisé à la Maison des adolescents à Orléans.

Le site internet (<http://www.maisondesados45.fr>) et la page Facebook permettent aux jeunes, aux parents et aux professionnels de contacter l'équipe de la Maison des adolescents et d'accéder aux informations de la maison des adolescents.

### Les activités proposées :

Les activités proposées à la maison des adolescents sont multiples auprès des jeunes, des parents et des professionnels :

- les accueils individuels ;
- les accueils collectifs ;
- les interventions thématiques ;
- le prêt des locaux pour la réalisation des cours en lien avec le SAPAD<sup>2</sup> ;
- les forums ;
- l'appui aux professionnels et l'animation du Réseau 45 de l'adolescence.

### Les accueils individuels des adolescents et/ou des parents

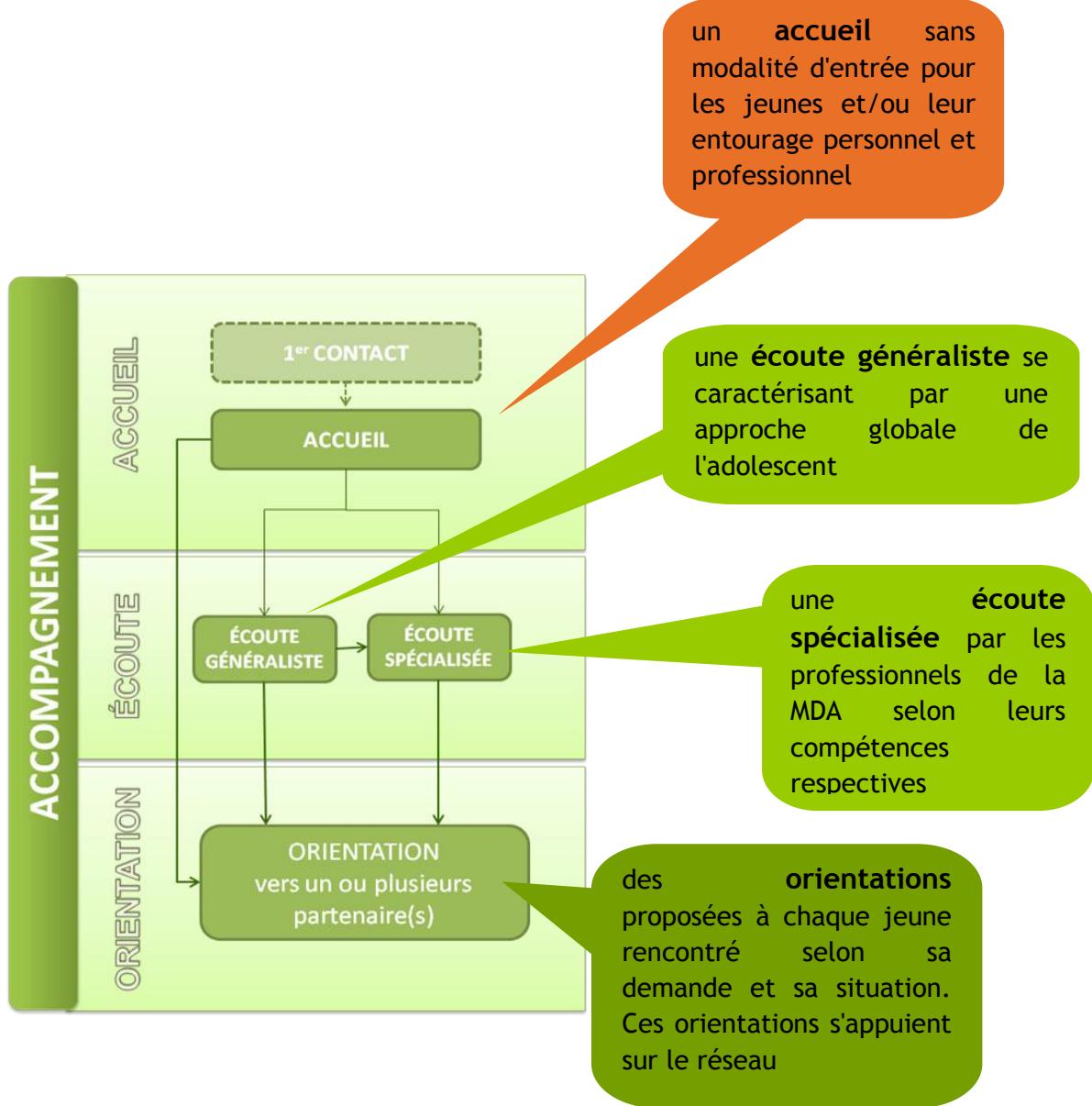
L'accompagnement au sein de la MDA s'organise autour d'axes privilégiés que sont

- L'accueil ;
- L'écoute ;
- L'évaluation ;

---

<sup>2</sup> Service d'accompagnement pédagogique à domicile - PEP 45

- L'accompagnement de courte durée ;
- L'orientation si besoin ;
- La fin de l'accompagnement.



### La consultation jeunes consommateurs (CJC)

L'objectif de ces consultations est d'accueillir des jeunes consommateurs en questionnement sur leur consommation, ainsi que leur entourage. Le principe est de faire le point et éventuellement de proposer une aide, avant que la consommation ne devienne problématique. Des permanences de Consultations jeunes consommateurs sont réalisées à la Maison des adolescents à Orléans (convention avec l'APLEAT) et à l'antenne de Montargis (convention avec Espace).

### L'aller-vers :

L'équipe de l'antenne de la Maison des adolescents peut se déplacer pour rencontrer les jeunes au plus proche de leur milieu de vie. Cela permet de répondre aux problématiques liées à la ruralité de l'est du département. Il s'agit d'offrir un espace d'écoute neutre et despécifié aux adolescents et, grâce à son principe de mobilité, de lutter contre les inégalités territoriales (qui sont souvent corrélées aux inégalités socio-économiques et de santé).

### Les accueils de groupes :

La Maison des adolescents organise régulièrement avec les personnes qui le souhaitent des temps de visite, de présentation et d'échange. Ce sont les professionnels scolaires qui s'en saisissent le plus pour leurs élèves. Les jeunes viennent aussi d'eux même pour leurs travaux collectifs.

### Les groupes de parole pour les parents d'adolescents de l'est du département :

Ces groupes ont pour objectifs d'offrir un espace d'écoute et d'expression aux parents concernés par la thématique de l'adolescence, d'accueillir et écouter la parole et de permettre des échanges dans le respect de chacun.

### L'appui aux professionnels et l'animation du Réseau 45 de l'adolescence :

Il se concrétise par :

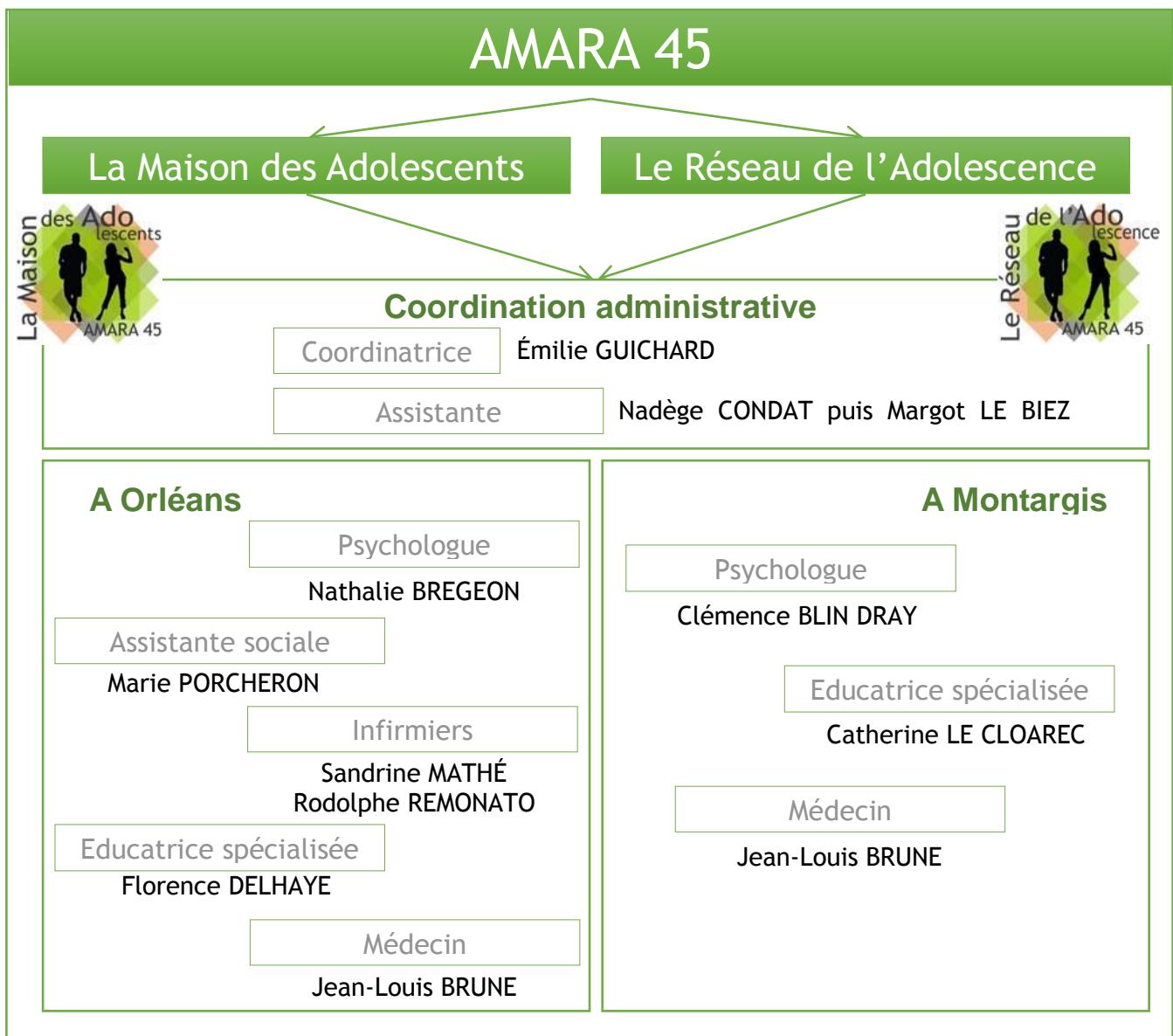
- des conférences et des tables rondes sous forme de journées départementales ouvertes à tous les professionnels,
- des temps de formation et d'informations sur des actions plus réduites en effectif,
- des échanges sur les pratiques professionnelles,
- des réunions pluri-professionnelles autour de situations d'adolescents organisées comme espaces de réflexion (cas complexes).

### Les ressources humaines :

En 2017, du fait de l'ouverture de l'antenne de Montargis, l'équipe s'est étoffée passant de 7 professionnels à 10 soit une augmentation de 42 % pour atteindre 3,84 ETP soit une augmentation de 33 %.

Par ailleurs, la MDA a connu au cours de l'année 2017, un départ, celui de Nadège CONDAT, assistante administrative.

L'ensemble des professionnels sont mis à disposition des structures fondatrices par convention.



TITRE	NOM	ETP	Structure d'origine
Coordinatrice	Emilie Guichard	1	APLEAT
Assistante administrative	Nadège Condat (départ 07/17)	0,41	AIDAPHI

Assistante administrative	Margot LE BIEZ (arrivée 11/17)	0,5	APLEAT
Psychologue	Nathalie BREGEON	0,20	APLEAT
Psychologue	Clémence BLIN DRAY	0,22	APLEAT
Assistante sociale	Marie PORCHERON	0,50	AIDAPHI
Educatrice spécialisée	Florence DELHAYE	0,35	APLEAT
Educatrice spécialisée	Catherine LE CLOAREC	0,24	AIDAPHI
Infirmière	Sandrine MATHE	0,25	Centre hospitalier Daumezon
Infirmier	Rodolphe REMONATO	0,25	Centre hospitalier Daumezon
Médecin pédopsychiatre	Jean-Louis BRUNE	0,15	AIDAPHI

#### Les formations suivies par l'équipe :

Objet	Lieu	Date	Professionnels
Journées nationales de l'ANMDA : « Les cultures adolescentes »	Nîmes	27 et 28 septembre 2017	Marie PORCHERON Emilie GUICHARD Rodolphe REMONATO
Colloque « Les psychothérapies de l'adolescent »	Paris	les 17 et 18 novembre 2017	Marie PORCHERON Nathalie BREGEON

Ces formations sont nécessaires afin de construire une culture commune à l'ensemble de l'équipe.

#### La réunion clinique

Elle est co-animée par la coordinatrice et le médecin pédopsychiatre. Tous les professionnels de la maison des adolescents participent à cette réunion. Une réunion clinique hebdomadaire est réalisée sur chaque site de la Maison des adolescents l'une à Orléans et l'autre à Montargis. Elles ont pour objectifs d'évoquer toutes les nouvelles situations ainsi que les situations complexes. C'est le lieu d'échange pluridisciplinaire. Elles permettent ainsi l'élaboration de la question de l'accompagnement de courte durée et de l'orientation à travers la clinique de chaque professionnel.

En 2017, il y a eu 50 réunions cliniques à Orléans et 7 réunions à Montargis.

## LES MOYENS LOGISTIQUES, MATERIELS ET BUDGETAIRES

Les locaux de la Maison des adolescents se déclinent selon le tableau ci-dessous :

A ORLEANS	A MONTARGIS
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>un espace d'accueil et d'attente ;</b></li><li>• <b>3 bureaux d'accueil et d'entretiens ;</b></li><li>• <b>Un bureau administratif ;</b></li><li>• <b>Un bureau d'équipe ;</b></li><li>• <b>Une salle de repos / cuisine.</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>un espace d'accueil et d'attente ;</b></li><li>• <b>2 bureaux d'accueil et d'entretiens ;</b></li><li>• <b>Un bureau administratif ;</b></li><li>• <b>Une salle de réunion</b></li></ul>

Les moyens logistiques et matériels concernent avant tout le parc informatique :

- à Orléans : 5 postes informatiques fixes et 1 poste mobile ;
- à Montargis : 1 poste informatique fixe.

Le parc téléphonique est composé de 5 téléphones fixes et 1 standard à Orléans. La coordinatrice a également à sa disposition un téléphone portable tout comme l'équipe de l'antenne à Montargis.

L'AIDAPHI et l'APLEAT ont mis à disposition, en fonction de leur disponibilité un véhicule pour les rencontres avec les partenaires et le travail en réseau dans le département.

En fin d'année 2017, un véhicule a été acquis par l'association pour les déplacements liés au travail en réseau dans l'ensemble du département ainsi que pour les déplacements de l'équipe de l'antenne.

## Les données budgétaires

La Maison des adolescents a perçu plusieurs financements en 2017 :

- de l'ARS;
- du Conseil départemental ;
- de la Mairie d'Orléans;
- de la Fondation de France ;
- de la MSA ;
- de la CAF ;
- du REAAP.

Les locaux de l'antenne de la Maison des adolescents à Montargis sont mis à disposition par la Mairie de Montargis pour un montant annuel de 2 600 euros.

Pour l'année 2017, les budgets alloués par les financeurs de la Maison des adolescents s'élèvent à 279 557 euros soit une augmentation de 32 % par rapport à l'année 2016. Cette augmentation est liée à l'ouverture de l'antenne à Montargis ainsi qu'à la réalisation de conférence et de groupe parole pour les parents d'adolescents à Montargis.

Budgets exécutoires		2015	2016	2017
Charges	Groupe I	9 511 €	9 511 €	13 519
	Groupe II	172 600 €	172 600 €	173 034
	Groupe III	29 139 €	29 139 €	38 628
	TOTAL	211 250 €	211 250 €	225 181
Produits	Groupe I	0	0	0
	Groupe II	211 250 €	211 250 €	268 117
	Groupe III	0	0	11 439
	TOTAL	211 250 €	211 250 €	279 557

# L'ACTIVITE DE LA MAISON DES ADOLESCENTS (MDA)

## SUIVI DE L'ACTIVITE DE LA MDA

2017 aura vu l'ouverture de l'antenne de la Maison des adolescents à Montargis en novembre (cf. § « L'antenne de la Maison des adolescents à Montargis »). Les données statistiques prennent donc en compte les données de la Maison des adolescents et de son antenne.

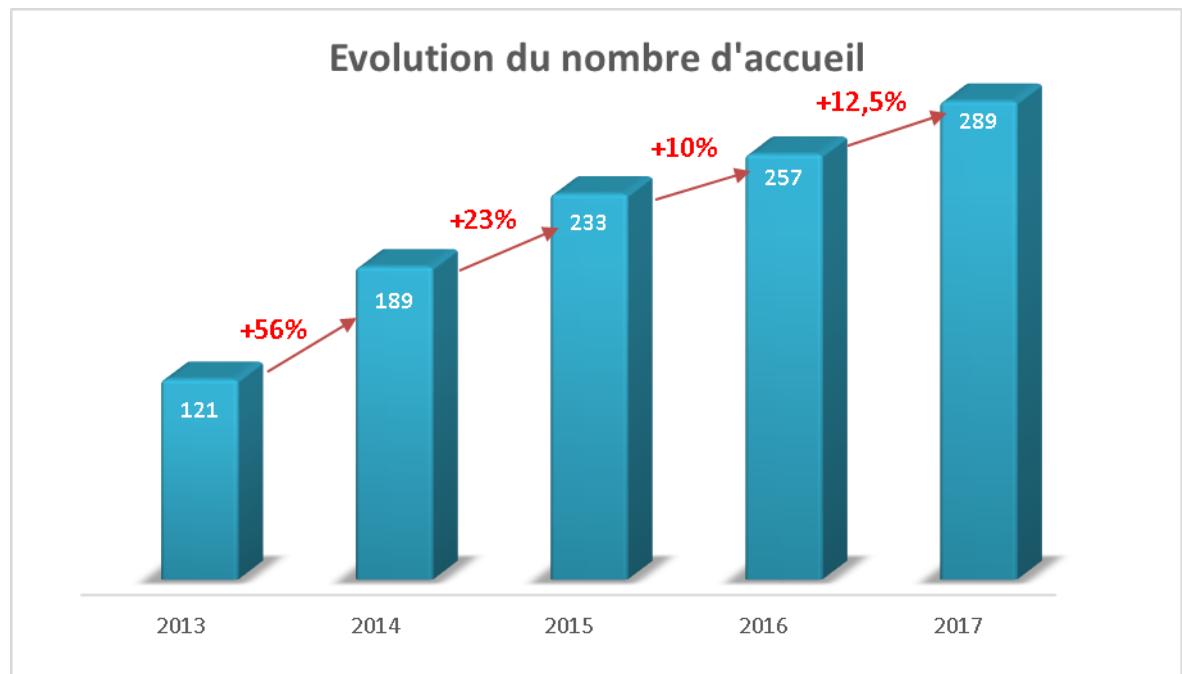
## LES ACTIONS INDIVIDUELLES

En 2017, la Maison des adolescents a assuré 140 jours d'ouverture. Les locaux ont été fermés trois semaines en août à Orléans et une semaine pour les fêtes de fin d'année en décembre à Montargis.

### Les accueils

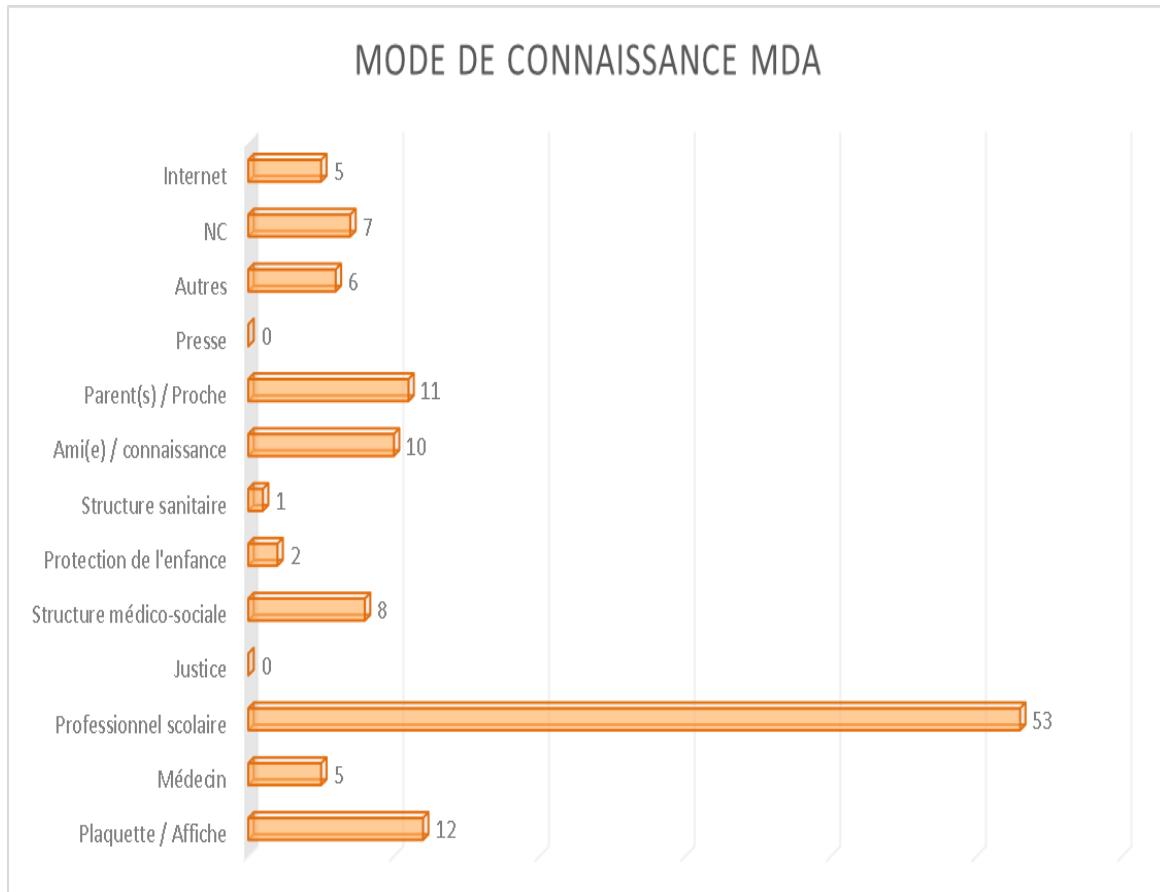
739 rencontres ont été réalisées en 2017 (rencontres physiques, accueils téléphoniques, courriels et accueils de groupe) soit une augmentation de 4 % comparée à 2016 dont 15 rencontres à l'antenne de Montargis.

L'équipe a ainsi reçu 289 situations dont 13 à l'antenne de Montargis soit une augmentation de 12,5%.



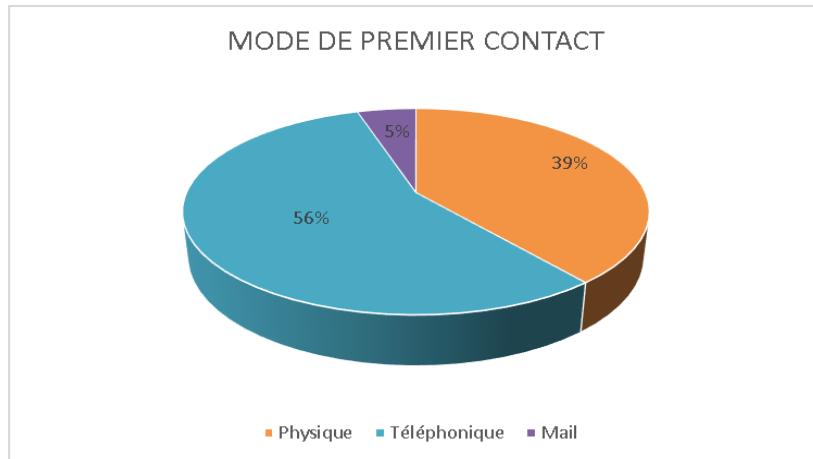
La file active est donc toujours en augmentation depuis l'ouverture de la structure. Celle-ci perdure en 2017 à Orléans et s'accentue avec l'ouverture de l'antenne dans une mesure relative car l'antenne n'a fonctionné que 14 jours en 2017.

#### Mode de connaissance et d'orientation vers la MDA



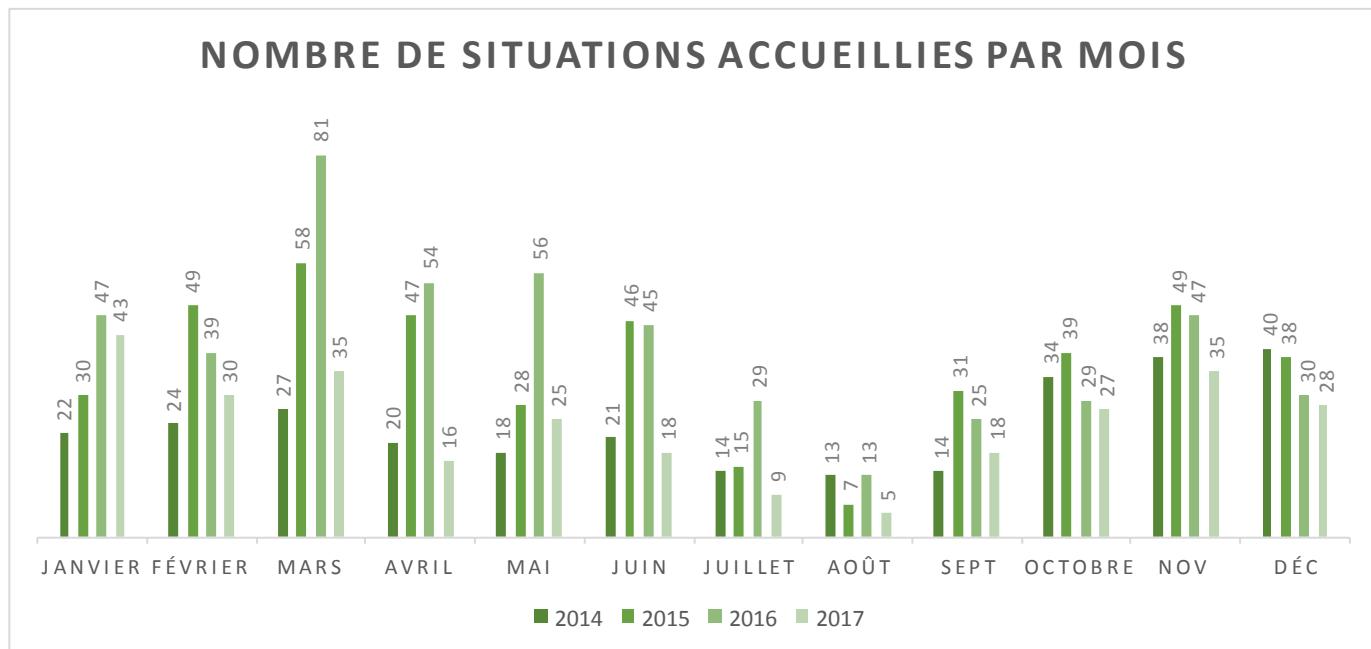
Ce sont principalement les professionnels qui informent les jeunes et les familles de l'existence de la MDA. Les personnes accueillies à la MDA ont une connaissance de la structure ou sont adressés par les professionnels scolaires en grande majorité (collèges, lycées, centres d'apprentissage, maisons familiales rurales). Il s'agit des infirmières scolaires, assistantes sociales scolaires, conseillers d'orientation, surveillants, professeurs ou encore psychologues scolaires.

## Mode de 1er contact



Comme les années précédentes, les jeunes s'approprient bien le fait de pouvoir venir sans rendez-vous. Ce sont plutôt les parents et les professionnels qui appellent pour une prise de rendez-vous.

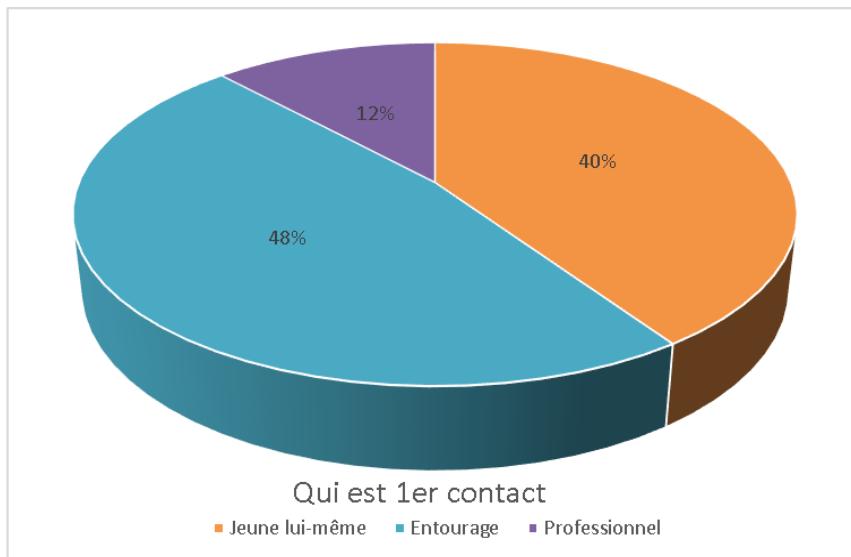
## Répartition des accueils sur l'année (comparées depuis 2014)



Comme chaque année, la fréquentation correspond au rythme de l'année scolaire et donc à la population concernée. En 2017, le début d'année a connu une affluence des premiers accueils pour ralentir jusqu'à la fin de l'année scolaire et reprendre ensuite après les

vacances d'été. Peu d'accueils sont réalisés au mois d'août du fait des départs en vacances, c'est pourquoi la maison des adolescents a été fermées 3 semaines en août.

### Qui établit le premier contact ?



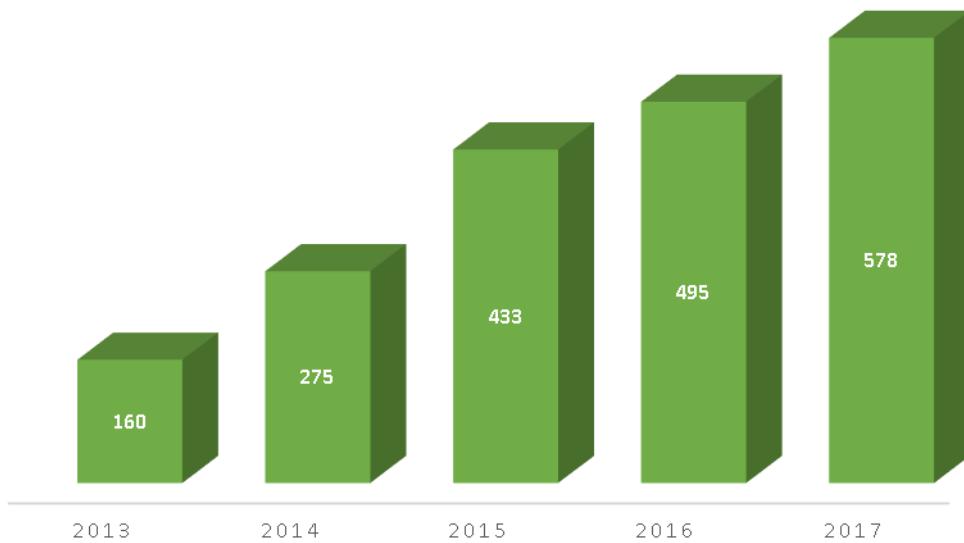
Le premier contact se fait majoritairement par les parents pour les plus jeunes alors que les plus âgés viennent de leur propre initiative sans que l'entourage n'en soit parfois informé. Il y a un tournant entre 15-17 ans, celui de l'autonomisation. Les jeunes osent et les parents s'effacent.

### Les entretiens

L'équipe de la Maison des adolescents a réalisé 578 entretiens en 2017 dont 15 à l'antenne de Montargis soit une augmentation de 16 %.

La file active étant en augmentation depuis l'ouverture de la structure, il y a parallèlement une augmentation du nombre d'entretiens. La moyenne du nombre d'entretiens par situation reste constante. Le nombre d'entretiens pour une situation varie de 1 à 4 en moyenne.

## EVOLUTION DU NOMBRE D'ENTRETIEN

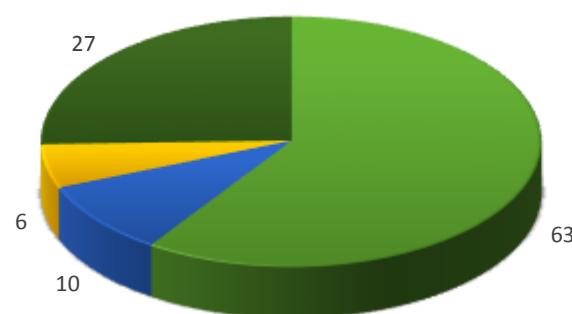


### Délai moyen de prise en charge

Le délai moyen de prise en charge pour obtenir un rendez-vous est de 3 jours. Il est en augmentation car le nombre de prise de rendez-vous est en augmentation. Ainsi, le délai moyen d'accueil sans rendez-vous est de 1,025 jours. Le délai de prise de rendez-vous par téléphone, mail ou Facebook est de 6,3 jours. Il s'explique en partie par la prise de rendez-vous à Montargis avant l'ouverture de l'antenne. La maison des adolescents répond donc toujours à sa mission d'accueil et d'écoute rapide.

### Qui est présent au premier entretien ?

#### Qui est présent au 1er entretien



■ Jeune ■ Accompagnant ■ Jeune + famille séparément ■ Jeune + famille ensembles

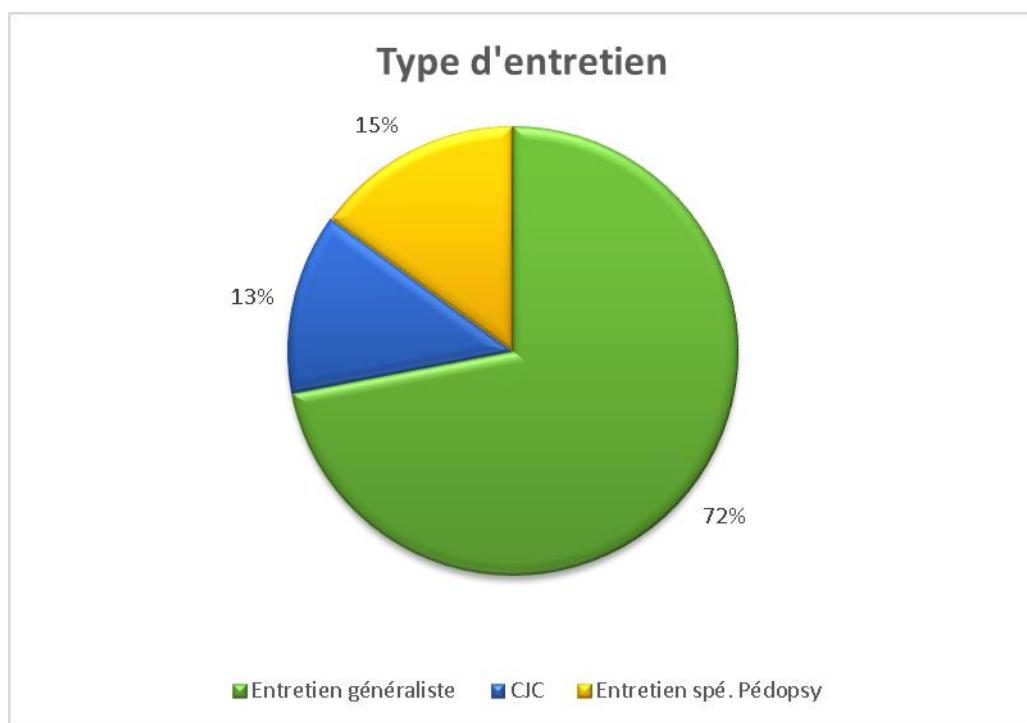
Lorsque le jeune se présente accompagné, l'accueillant de la Maison des adolescents lui demande s'il souhaite être reçu seul ou avec la personne venue avec lui. Dans la majorité des situations, même si le passage de la porte a été facilité par la présence d'un tiers, le jeune accepte de parler seul.

Le jeune peut aussi être reçu avec un parent dans un premier temps avant que celui-ci soit invité à patienter dans la salle d'attente pour permettre au jeune d'apporter d'autres éléments en toute confidentialité.

Il arrive aussi que le parent vienne en entretien sans l'adolescent, le parent a toute sa place à la Maison des adolescents et est écouté, voire orienté selon sa demande.

Ces proportions restent constantes aux années précédentes.

### Type d'entretiens



L'écoute suppose une attention particulière à l'autre dans toutes ses expressions. Au sein de la MDA, cette écoute est généraliste et prend une forme active et évaluative.

Elle a pour objectif :

- d'aider à la clarification de la situation de l'adolescent ;
- de favoriser l'émergence des attentes et des besoins du jeune et/ou de son entourage ;

- d'évaluer et d'orienter si besoin par une proposition d'accompagnement adaptée.

Les entretiens avec le pédo-psychiatre comme les Consultations Jeunes Consommateurs se font sur demande de l'équipe pour apporter un éclairage supplémentaire sur la situation.

La proportion des entretiens généralistes par rapport aux entretiens dits spécialisés est en diminution par rapport à 2016 avec une hausse des consultations jeunes consommateurs (13 %) soit 77 entretiens pour 29 situations pour 17 jeunes seuls, 2 entourages et 10 jeunes accompagnés de leur entourage. Le nombre de rendez-vous auprès du pédopsychiatre est également en légère augmentation. Ainsi 32 situations ont nécessité au moins une consultation auprès du médecin dont 7 pour une demande de scolarisation à domicile liée par exemple à un refus scolaire anxieux.

### Les orientations

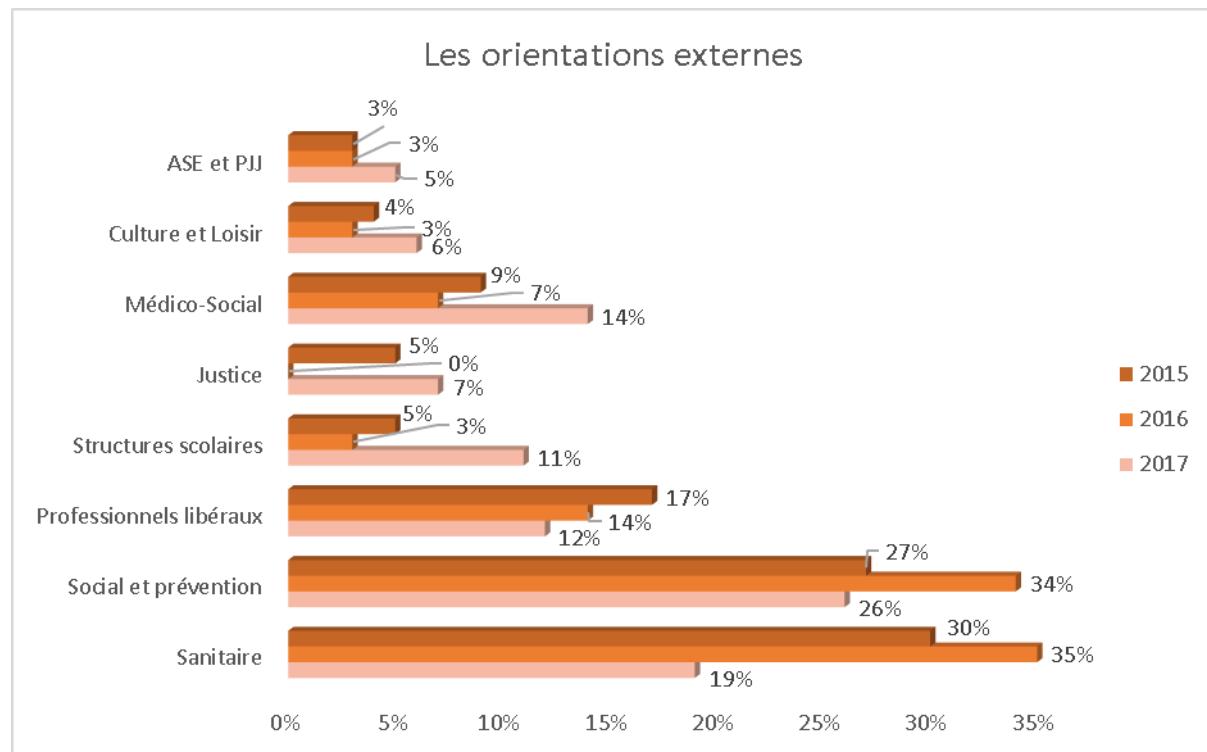
Lorsque l'équipe propose une orientation, elle est discutée en réunion d'équipe puis avec le jeune et répond à un besoin spécifique de prise en charge, d'accompagnement ou d'expression pour le jeune et/ou pour sa famille.

Les structures principales d'orientations sont :

- Secteur sanitaire : le centre psychiatrique d'accueil d'urgence, les centres médico-psychologiques, le CHRO (endocrinologie, gynécologie, pédiatrie, unité d'accueil des jeunes victimes), le CHAM.
- Secteur social et de prévention : les structures d'accompagnement familial (EPE 45, Espace Famille Loiret, Unité P. Picasso), les structures d'information et d'insertion (CRIJ, MLO), les dispositifs de préventions (GAGL, CeGIDD), les associations sportives et artistiques, etc.
- Professionnels libéraux : psychiatres, psychologues, sophrologues, psychothérapeutes.
- Structures scolaires : tous les professionnels (éducatifs, sociaux ou médicaux) de l'Education Nationale et des dispositifs spécifiques comme le SAPAD (service d'assistance pédagogique à domicile).
- Justice : les juges, la déléguée au Défenseur des droits, la maison de la justice et du droit, les services de police, etc.
- Secteur médico-social : l'APLÉAT, le Planning Familial, les CMPP, la MDPH et les autres maisons des adolescents parfois plus proches du domicile du jeune.
- ASE et PJJ : la cellule de recueil des informations préoccupantes, les services de la protection de l'enfance et de la protection judiciaire de la jeunesse.

Environ 18 % des situations sont orientées dès le 1er entretien. Ce chiffre est stable par rapport à l'année dernière. En effet, les orientations sont travaillées sur plusieurs entretiens afin d'être plus efficaces. En 2017, les orientations se sont diversifiées, moins

sanitaires qu'en 2016. Ainsi, l'équipe a fait plus d'orientations vers le champ médico-social mais aussi vers le champ scolaire comme par exemple pour les questionnements d'orientation professionnelle. Enfin, nous avons fait des orientations vers le secteur justice alors qu'en 2016, il n'y en avait pas eu (contrairement aux années précédentes). Les orientations sont corrélées aux motifs de venue du public (cf. § Motif de la 1<sup>ère</sup> demande).



### Les accueils SAPAD

7 jeunes ont bénéficié en 2017 d'une prescription médicale pour la mise en place de cours à domicile en lien avec le SAPAD ainsi qu'un suivi psychologique. Ces jeunes souffrent de refus scolaire ou de phobie scolaire. Pour l'un d'entre eux, les cours ont été réalisé à la Maison des adolescents, lieu tiers entre le domicile et le collège.

## LES ACTIONS COLLECTIVES

### A destination des adolescents :

L'équipe de la Maison des adolescents a réalisé 14 interventions collectives en 2017 soit une augmentation de 27 % par rapport à 2016. Ainsi, 232 jeunes et professionnels ont été rencontrés dans ce cadre.

Ces actions étaient essentiellement des présentations de la structure, de l'équipe et des locaux. Ce fut l'occasion de temps d'échanges riches et instructifs quant à la perception des jeunes d'un tel lieu d'accueil.

La demande concerne la présentation de la structure que ce soit lors de forums santé ou de visite des locaux. Certains jeunes nous sollicitent également pour les soutenir dans leur projet scolaire comme par exemple pour les TPE en Terminale ou des exposés en BTS.

L'équipe a été interviewée par la web radio du lycée Pothier d'Orléans le 3 avril 2017. L'émission peut être écoutée sur le site du rectorat.

Enfin, nous avons également accueilli pour la première année une stagiaire en formation de psychologue pendant 1 mois.

### A destination des parents :

#### La semaine de la parentalité

La Maison des adolescents a organisé lors de la Semaine de la Parentalité 2017 une conférence ouverte au grand public sur le thème de la crise adolescente avec le Dr Stéphane CLERGET, pédopsychiatre, à Montargis, le 15 novembre 2017.

Ainsi 56 personnes ont pu participé à cette conférence suivie d'un débat et de rencontres avec 5 partenaires montargois. Cette présence a permis ainsi de faire connaître aux parents d'adolescents les dispositifs locaux existants et ainsi pouvoir convenir de rendez-vous ultérieurs.



#### Les cafés des parents à Orléans



Un lien est désormais fort et ancré entre l'École des Parents et des Éducateurs et AMARA 45 afin de proposer des temps dédiés de groupe de parole pour les parents d'adolescents. Ainsi 29 parents ont pu participer à 3 groupes en 2017 dont les thématiques étaient :

- « L'angoisse et l'impulsivité à l'adolescence » ;
- « Les ados connectés » ;
- « Quand notre ado prend des risques ».

Cela permet aux parents de franchir la porte de la Maison des adolescents, de prendre connaissance des lieux mais aussi du fonctionnement et rencontrer la coordinatrice pour toutes leurs questions voire prendre un rendez-vous.

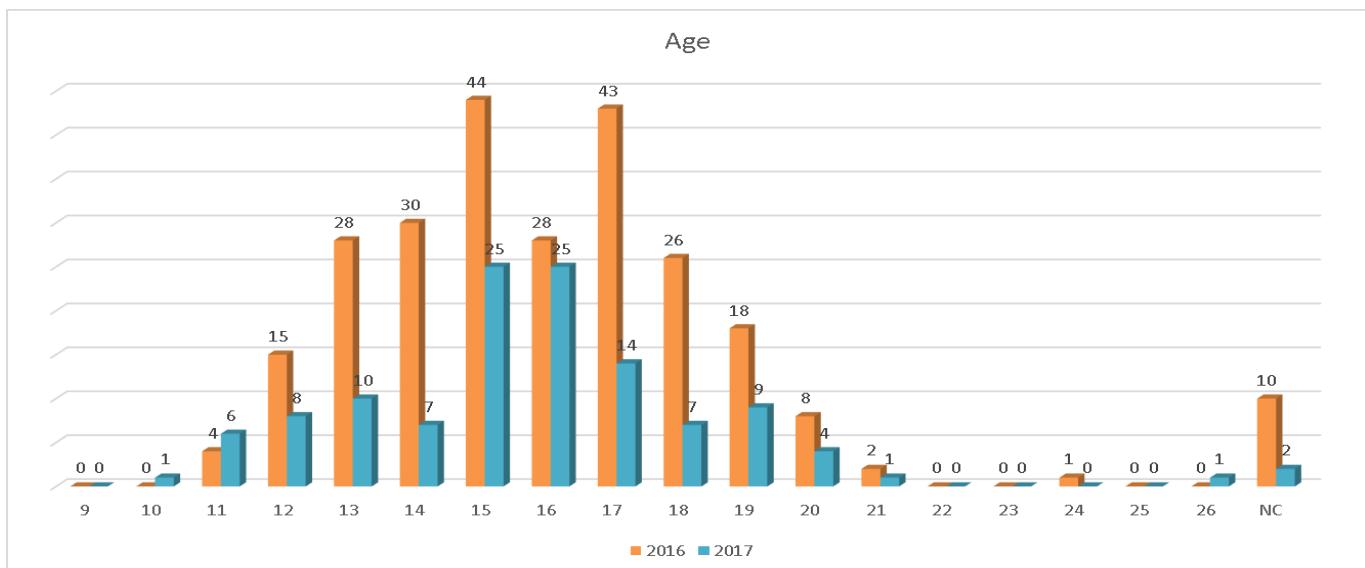
## Le groupe de parole pour les parents d'adolescents à Montargis

Ce temps est co-animé par un professionnel de la Maison des adolescents et un professionnel spécialisé du thème abordé. Ainsi, en 2017, 6 parents ont participé au groupe de parole sur le thème « Accompagner les adolescents vers leur autonomie », en présence de Madame Odète BRAZ, consultante en parentalité.

## CARACTERISTIQUES DU PUBLIC

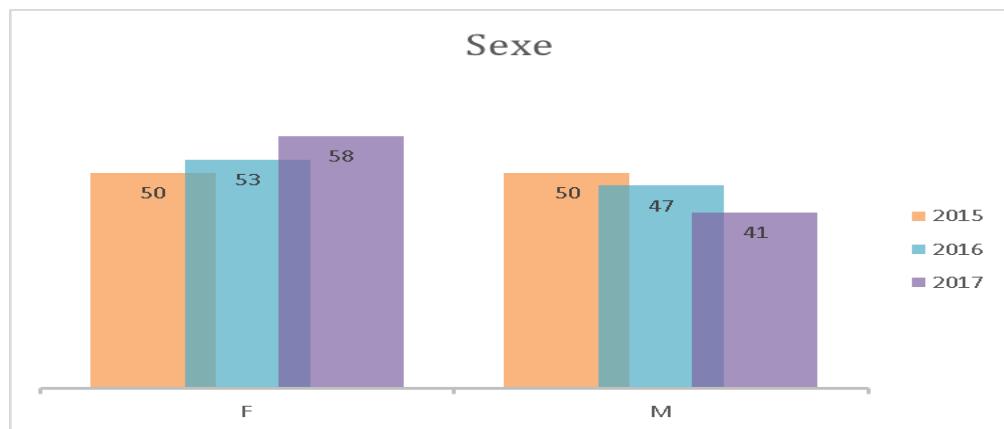
### LES CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES

#### Age des jeunes



La population de la Maison des adolescents est bien au cœur de l'adolescence, là où les problématiques se croisent : processus de séparation/individuation, premières expériences, orientation scolaire, puberté, etc. Si en 2015, les jeunes de 14-17 ans étaient très présents, on a constaté en 2016 un rajeunissement du public avec une plus grande répartition sur la tranche d'âge 13-17 ans qui perdure en 2017.

#### Sexe des jeunes accueillis

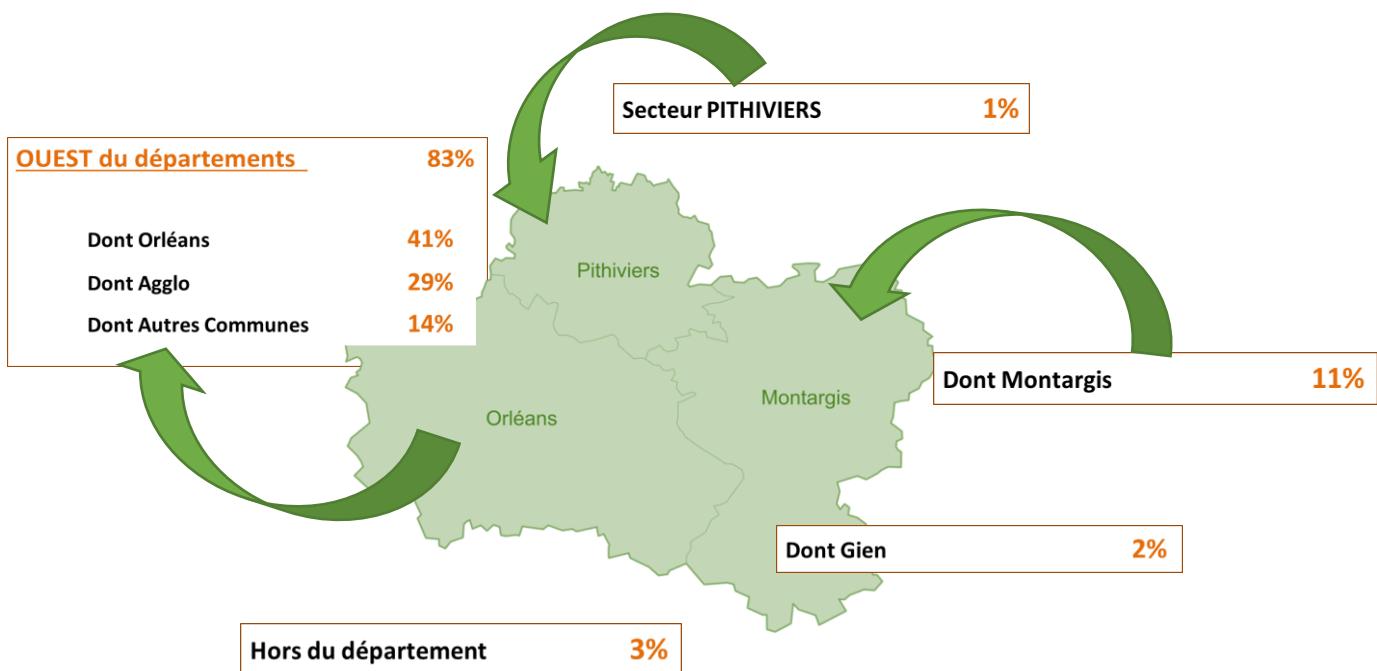


En 2015, il était intéressant de constater la parité. 2016, verra la tendance revenir comme en 2014 avec un pourcentage plus élevé de filles que de garçons qui perdure en 2017. Comme le précise Serge Tisseron (2002), « les filles, dès 11/13 ans ont une plus grande facilité que les garçons à mettre des mots sur ce qu'elles éprouvent ».

### Statut des jeunes

La majorité des jeunes va au collège ou au lycée (95 %), ce qui correspond à leur âge. Il est intéressant d'interroger les 5 % d'adolescents inscrits n'allant plus à l'école pour des raisons de phobie scolaire, de refus scolaire anxieux, d'opposition, etc.

### Provenance géographique du public



La majorité des jeunes accueillis est domiciliée sur l'agglomération orléanaise ce qui correspond à l'implantation de la Maison des adolescents dans le centre-ville d'Orléans. Il est intéressant de voir la mobilisation de certaines familles, faisant parfois plus d'une heure de trajet pour venir, ce qui pose la question des lieux ressources de proximité sur certains territoires tels que Gien (2 %) et Pithiviers (1 %).

L'ouverture de l'antenne de la Maison des adolescents à Montargis permet également d'accueillir un pourcentage plus important de jeunes provenant de l'est du département avec une augmentation de 7 points par rapport à l'année précédente en seulement 2 mois d'ouverture.

Enfin, 3 % des jeunes rencontrés ne sont pas originaires du Loiret. Cela correspond aux jeunes scolarisés en internat dans le Loiret dont les parents habitent hors département.

## LES DIFFICULTES DU PUBLIC

Le motif de la demande est la raison annoncée par le jeune ou l'entourage lors du premier contact. Cette demande est souvent multiple et parfois difficile à identifier de façon précise. L'équipe peut faire apparaître d'autres problématiques lors du premier entretien. Toutes les questions peuvent être posées à la MDA et plusieurs dimensions de la vie du jeune sont explorées simultanément.

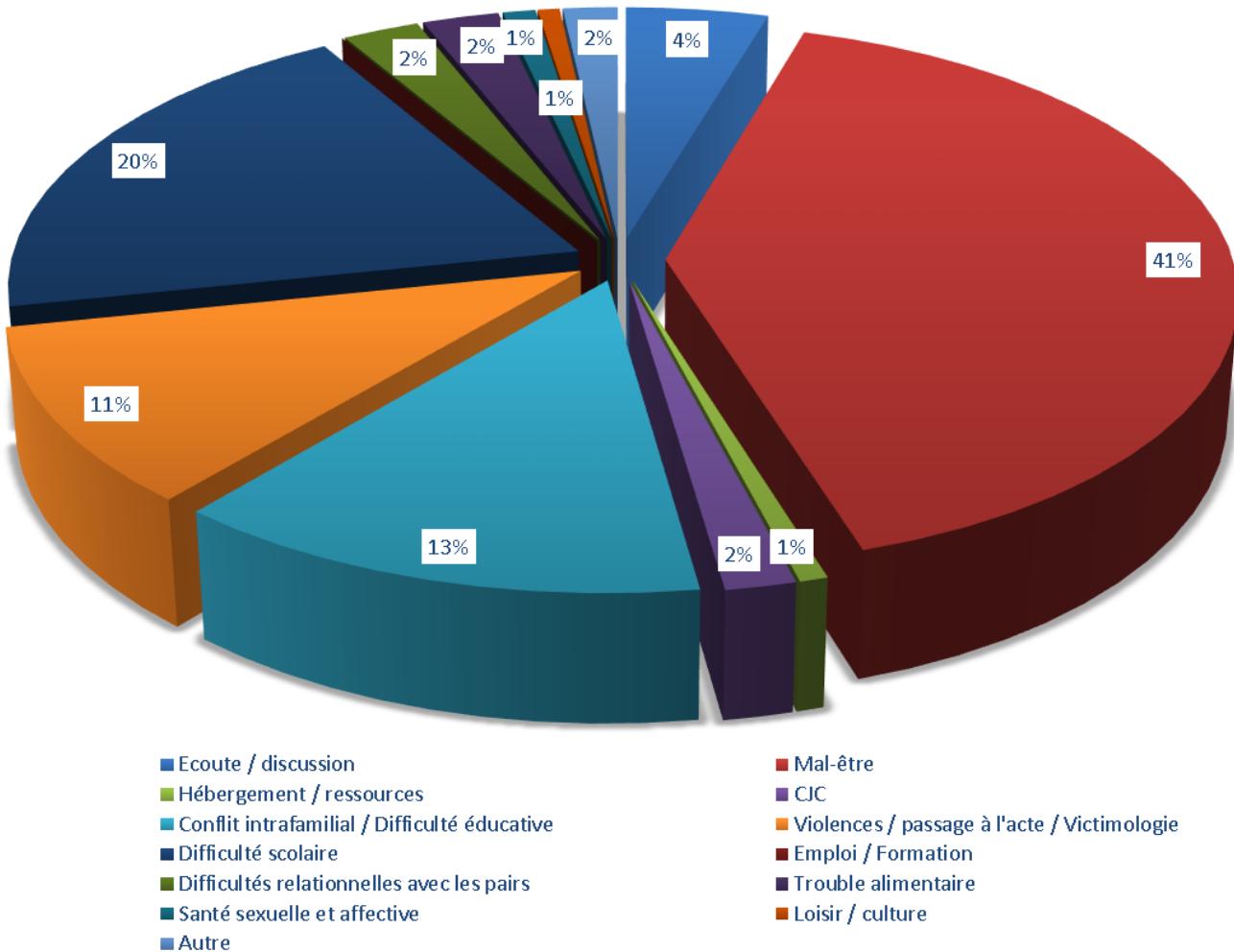
Comme les années précédentes, les quatre thématiques principales sont le mal-être, les difficultés scolaires, les difficultés familiales ainsi que les violences, passage à l'acte et victimologie. Toutefois, le premier motif de venue reste celui du mal-être (41 %). C'est une demande un peu vague dont les plaintes sont floues. Les ados nous disent qu'ils vivent des situations compliquées mais ne savent pas toujours y mettre des mots.

Les difficultés scolaires (20 %) se rapportent aux notes, aux relations avec les professeurs et/ou les autres professionnels de l'établissement, à l'absentéisme ou encore à l'orientation scolaires.

Les conflits familiaux et les difficultés éducatives (13 %) sont regroupés car ils s'alimentent mutuellement et s'articulent autour des règles de vie, de l'autorité, de la communication, des attentes, etc.

Enfin, il est à noter que nous avons également accueilli 4 situations de jeunes en risque de radicalisation. La Maison des adolescents est l'une des portes d'entrée permettant de faire une évaluation généraliste de la situation afin de proposer une orientation adaptée au regard de la situation.

## MOTIF DE LA 1ERE DEMANDE



## FOCUS SUR L'ANTENNE DE LA MAISON DES ADOLESCENTS À MONTARGIS

Les différents diagnostics (ORS) et schémas (ARS, CLS, schéma départemental de cohésion sociale) mettaient en évidence une carence de structures pour les jeunes dans le Montargois et le Pays gâtinais. Ainsi, lors de la mise en place du Contrat local de santé du Montargois en Gâtinais, en 2015, une fiche action a été créée au sein de l'axe 2 « *Optimiser les parcours de santé* » dont l'objectif général est de créer des instances permettant d'améliorer les parcours et identifier les points de rupture. Ainsi, cette fiche action 2.1.2 avait pour objet de « *Favoriser la création d'une antenne de la Maison des adolescents sur Montargis* ». Disposant de locaux uniquement à Orléans, AMARA 45 s'est positionnée pour la création d'une antenne innovante fixe et mobile dans l'est du département en allant-vers les jeunes afin de leur faciliter l'accessibilité à la structure.

De nombreuses réunions ont été menées avec l'ARS, le CLS ainsi qu'avec les nombreux partenaires locaux, soit 22 structures et 40 personnes investies. Ces réunions de travail ont eu lieu tout au long des années 2016 et 2017.

Parallèlement, des partenaires financiers ont été sollicités. Ainsi, l'ouverture de l'antenne a été financée par l'ARS, le Conseil départemental, la CAF, la MSA, la Fondation de France, le REAAP. De plus, le soutien de la Mairie de Montargis à travers la mise à disposition gratuite des bureaux aux Centre Nelson Mandela a permis une ouverture de l'antenne de la Maison des adolescents à Montargis le 6 novembre 2017 les mercredis de 14h à 18h et les vendredis de 15h à 18h.

L'antenne, au regard du cahier des charges des Maisons des adolescents, est un lieu d'expression des maux de l'adolescence. Elle fournit des réponses rapides et adaptées à l'intention des adolescents, de leur entourage familial et des partenaires locaux des secteurs de la santé, de l'action sociale, de l'éducation et de la justice concernés par l'adolescence. Elle ne se substitue pas aux prises en charges existantes mais permet de mieux les utiliser. Elle s'organise autour d'axes privilégiés que sont :

- un accueil sans modalité d'entrée pour les jeunes de 11 à 21 ans et/ou leur entourage ;
- une écoute généraliste se caractérisant par une approche globale de l'adolescent ;
- une écoute spécialisée par les professionnels de la maison des adolescents (pédopsychiatre) si besoin ;
- une orientation vers les acteurs locaux de tout champ professionnel (sanitaire, social, éducatif...) s'appuyant sur le réseau de l'adolescence. L'orientation permet de favoriser l'accès aux soins aux jeunes qui en ont besoin. Dans l'attente des rendez-vous, les professionnels de la Maison des adolescents offrent un premier accompagnement.

Pour cela, l'équipe pluridisciplinaire est composée d'une éducatrice spécialisée, une psychologue, un médecin pédopsychiatre, une psychomotricienne. Les professionnels sont mis à disposition des structures locales partenaires.

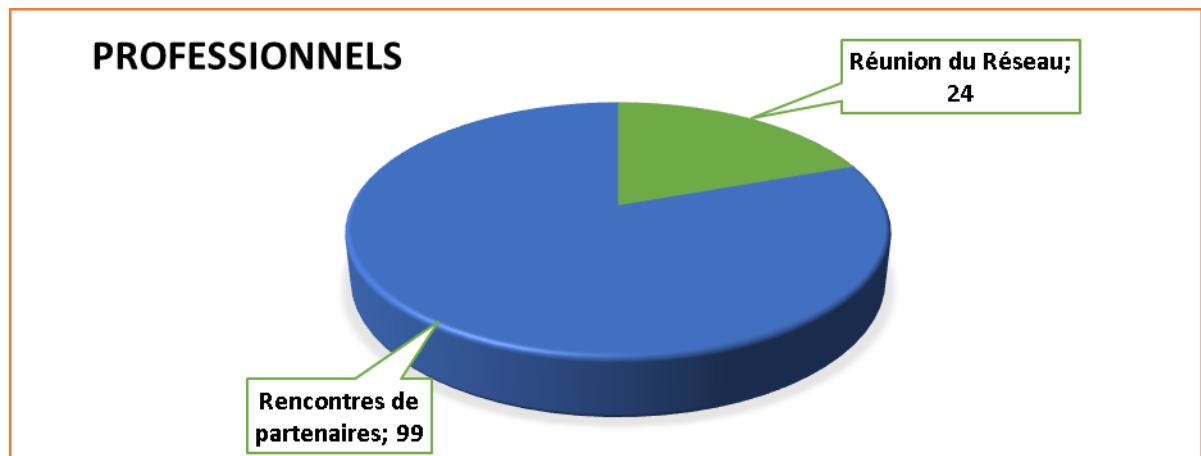
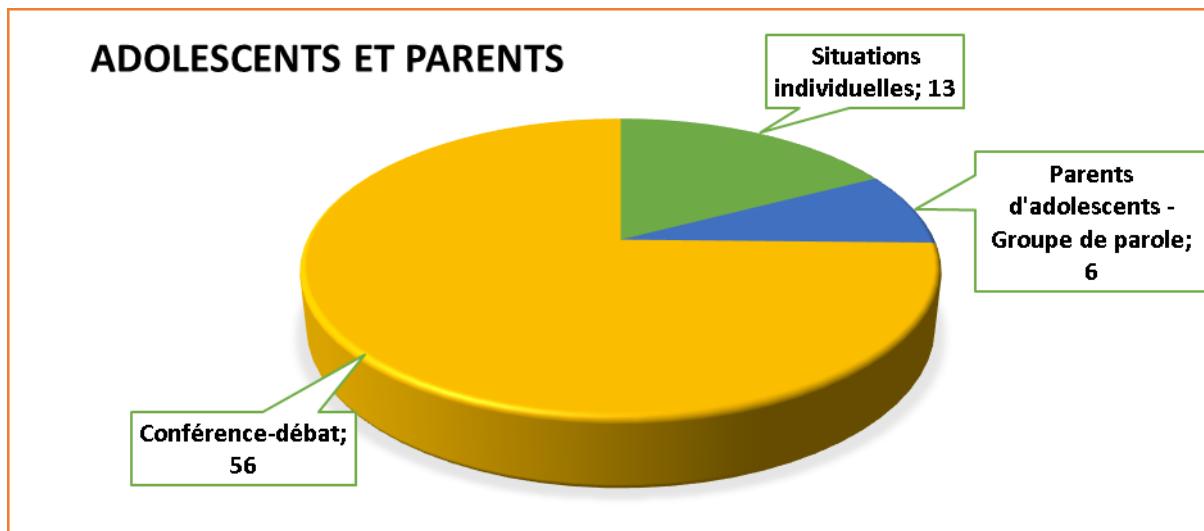
Une convention avec l'association Espace a été mise en place afin de proposer une permanence mensuelle de Consultations jeunes consommateurs (CJC) à l'antenne.

Une convention avec l'association Lien social et médiation a également été réalisée afin de mettre à disposition un bureau de l'antenne de la Maison des adolescents pour leurs actions de médiation familiale.

Nous proposons également un groupe de parole pour les parents d'adolescents à Montargis et des conférences pour le grand public telle que lors de la Semaine de la parentalité. Ainsi, le 15 novembre 2017, le Dr Stephane CLERGET, pédopsychiatre, est intervenu sur le thème de « la crise adolescente » à Montargis.

En parallèle, nous développons le réseau de l'adolescence dans l'est du département. Il permet de décloisonner les structures, de relever les problématiques rencontrées, de les relayer et/ou de proposer des actions afin de soutenir les professionnels dans leur pratique.

Ainsi, en 2017, 198 personnes ont bénéficié de l'ouverture de l'antenne de la Maison des adolescents à Montargis.



Les perspectives 2018 sont de pérenniser l'activité de l'antenne de la Maison des adolescents à Montargis. Ainsi, afin d'accueillir les jeunes dans de meilleures conditions mais aussi de répondre aux besoins d'aller-vers les jeunes, il sera nécessaire :

- d'augmenter l'effectif de l'équipe avec un professionnel de santé supplémentaire ;
- de bénéficier d'un temps médical plus important permettant de réaliser des consultations de pédopsychiatrie ;
- d'ouvrir une demi-journée supplémentaire.



## LE MOT DU PÉDOPSYCHIATRE

### Une bonne et une moins bonne nouvelle

La bonne nouvelle nous est fournie par l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies (OFDT) qui publie dans Tendances numéro 123 les résultats d'une enquête nationale en direction des jeunes de 17ans portant sur leur consommation de produits psychoactifs.

Par rapport à l'enquête de 2014 les résultats 2017 révèlent une baisse d'expérimentation et d'usage de certains produits.

On y lit : « le niveau de tabagisme est le plus bas mesuré depuis presque deux décennies. Dans le même temps, l'usage de la chicha baisse lui aussi... l'expérimentation de l'alcool durant l'adolescence et sa consommation au cours du dernier mois poursuivent leur baisse tendancielle ; même si les niveaux restent importants. Enfin l'expérimentation du cannabis est de nouveau fortement orientée à la baisse après la hausse observée en 2014 et se situe en 2017 à son niveau le plus faible jamais observé... »

Restons sur ces bonnes statistiques car il y a malheureusement de nouvelles expérimentations (purple drank, codeine, ...) et le niveau en France de consommation régulière de cannabis reste parmi les plus élevé en Europe avec une croissance des consommations dites « problématiques »...

Après cette relative bonne nouvelle, la mauvaise :

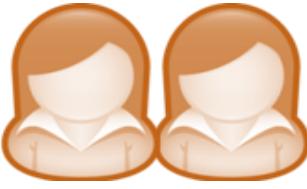
On le sait maintenant, la psychiatrie va mal.

Plus gravement la pédopsychiatrie bat de l'aile et l'excellent travail des MDA ne console en rien le praticien hospitalier que j'étais de l'état des lieux inquiétant d'une discipline que j'ai connu, sinon florissante, tout du moins optimiste.

Le Monde du 30/05/2017 donne à voir la psychiatrie des adolescents comme un paysage sinistré. Michel Amiel sénateur et médecin généraliste pendant 35 ans a piloté un rapport remis au Sénat début avril 2017 dont on peut espérer des 52 propositions qu'elles contribuent à purger la situation actuelle où les CMP sont surchargés, les praticiens libéraux « surbouqués », avec des inégalités territoriales importantes ; 4 pédopsychiatres pour 100 000 jeunes dans certaines zones, 100 à Paris, certains départements dépourvus de lits spécialisés en psychiatrie infanto juvénile et ceux qui existe bien souvent saturés, obligeant à recourir aux hospitalisations en service adultes...

Encore faut-il préciser que dans ce département du Loiret le pire est évité ; le Dispo Ado tient bon le CDA-45 est lancé, nous espérons une équipe mobile dédiée aux situations critiques, etc ..., et la MDA atteint l'âge de maturité.

## LA NOTE DES ÉDUCATRICES SPECIALISÉES



La récente présence d'éducateurs spécialisés s'inscrit dans le développement de la MDA et la nécessaire pluridisciplinarité, essentielle pour répondre aux problématiques rencontrées.

Elle présente l'intérêt de répondre à l'objectif d'accueil généraliste puisque ce professionnel est lui-même un généraliste. En effet, le métier d'éducateur spécialisé se situe au carrefour des champs social, psychologique, pédagogique, médical, culturel, juridique. Ses compétences d'observation l'aident à comprendre, analyser et évaluer les situations.

Dans le cadre du cahier des charges des MDA, en tant qu'accueillantes, les éducatrices spécialisées accompagnent la personne qui le sollicite, que ce soit un jeune, un parent, une personne de l'entourage, un professionnel... à partir de la demande ou du besoin exprimé.

A la maison des adolescents, grâce à une écoute attentive et bienveillante, elles créent un lien et instaurent une relation de confiance. Elles recueillent les éléments de la situation du jeune que celui-ci accepte de lui confier. Elles soutiennent l'adolescent dans ses choix pour lui permettre de se positionner vis-à-vis de lui-même mais aussi de son environnement en l'aidant à identifier et à mobiliser ses ressources et ses compétences. Elles repèrent et prennent en compte les difficultés et les éventuels handicaps. Elles aident l'adolescent à trouver et à mobiliser ses ressources personnelles ou à solliciter les aides extérieures nécessaires pour lever les freins ou empêchements à l'évolution de la situation.

Elles accueillent le jeune avec ou sans ses parents ou un proche, dans sa globalité, là où il en est dans son cheminement personnel. Leurs réponses tiennent compte de la réalité sociale et familiale de l'adolescent, tout autant que de sa réalité psychique.

Elles s'adressent aux parents pour les aider à comprendre les manifestations de leurs enfants. Elles les soutiennent dans leurs fonctions et responsabilités parentales et pour se positionner en fonction de l'intérêt et des besoins du jeune. Elles peuvent être un tiers entre le jeune et ses parents dans cette période de recherche d'identité, de besoin de différenciation et d'individuation, de prise de distance et d'acquisition progressive d'autonomie. Elles accompagnent ce processus d'autonomisation de l'adolescent.

Elles sont amenées à repérer d'éventuels éléments de préoccupation concernant la santé ou les mises en danger du jeune ; elles les évaluent et formulent au sein de l'équipe des hypothèses de compréhension. Elles s'appuient sur les connaissances et compétences des autres professionnels pour proposer des actions éducatives appropriées.

Du fait de ses habitudes de travail en partenariat et par sa connaissance des réseaux et des dispositifs notamment en protection de l'enfance, elles peuvent renseigner des professionnels ou trouver des pistes d'orientation si la situation du jeune le nécessite.



## LA VIGNETTE CLINIQUE

### Le Discours de Linda, entre réalité et subjectivité.

*Linda au fil de ses rendez-vous évoquera des thèmes et des préoccupations classiques de l'adolescence d'aujourd'hui.*

*Elle nous est orientée par l'infirmière scolaire de son collège, pour mal être et scarifications.*

**Lors de son premier rendez-vous**, Linda fait part des surveillances de son frère : « Il me suit partout ». Quand on l'interroge sur le fait d'être « suivie », on comprend que cela n'est pas au sens propre ; il la suit sur les réseaux sociaux.

Linda décrit un grand frère protecteur, qui « prend trop les choses au sérieux » et qui dit que « ses parents sont aveugles ». Elle subit des insultes de sa part depuis l'été dernier mais aussi sur les réseaux sociaux venant d'autres jeunes. S'en suit un désinvestissement scolaire car Linda se trouve « nulle » et a peur de ne « pas réussir sa vie ».

Elle est très préoccupée par sa réputation évoquant même que les rumeurs la concernant sortent du collège pour aller vers d'autres lycées : Il y aurait un effet « viral ».

Le soir elle est triste, elle se scarifie les poignées à la pince dans des moments de « ras le bol ».

Du côté familial, les parents sont séparés. Il y a une rupture des liens entre son frère et sa mère, puisque celui-ci n'aurait pas supporté le départ du domicile de celle-ci.

Linda craint son frère, qui exerce une forme de chantage : « Je sais des trucs sur toi ». Elle a l'impression de ne pas être libre et de ne plus avoir de vie privée depuis toutes ces histoires.

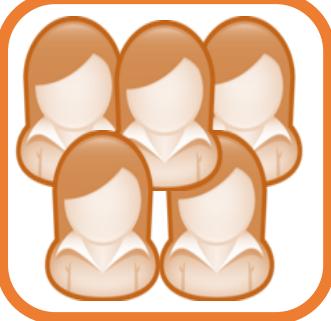
Suite à ce premier rendez-vous beaucoup de questions restent en suspens et il n'est pas aisés d'avoir une représentation claire de la situation.

**Lors du deuxième rendez-vous**, Linda évoque un sentiment d'abandon au collège. Elle se sent seule, a l'impression de perdre les gens et qu'on la laisse tomber. Elle envisage un changement de collège.

Son mal être trouve à s'exprimer dans son corps par une éruption cutanée que l'on peut imaginer être en lien avec le stress qu'elle a ressenti.

Par la suite, nous recevons Linda avec sa mère pour faire un point. Madame évoque que le couple parental discute autour de la situation et qu'ils vont être conviés à une réunion avec les professionnels du collège.

Madame est consciente de la surprotection du grand frère et décrit un père « naïf ».



**Au troisième rendez-vous**, la mère de Linda demande à être reçue seule dans un premier temps. Madame se dit très choquée des propos tenus par les professionnels du collège : Linda se mettrait en danger avec les garçons et aurait des idées suicidaires (propos rapportés par des camarades à l'infirmière scolaire).

Nous recevons Linda qui évoque d'emblée que ses parents ne la croient pas. Elle aborde le fait qu'elle n'a pas d'idées noires et semble soulagée du changement de collège à venir. Depuis les révélations par les professionnels de son établissement scolaire, Linda se plaint d'une privation de liberté, d'avoir ses parents toujours sur le dos : « Ils ne veulent plus me laisser sortir ». Elle vit cela de façon oppressante car « J'ai toujours eu de la liberté ». Le harcèlement sur les réseaux sociaux semble s'être arrêté, néanmoins, Linda ne s'est pas désinscrite. Les scarifications ont cessé.

**Quand elle revient après les vacances**, elle est souriante, sa mère également. Les échanges entre elles semblent être plus nombreux. Nous faisons le lien pour Linda, sur l'importance du dialogue, nécessaire à la confiance et de ce fait sur la nécessité d'échanger avec ses parents. Madame évoque que suite à l'écrit du collège une aide éducative va se mettre en place et nous discutons autour de cela.

Nous aurons un lien téléphonique avec leur référente de la Maison Du Département.

L'adaptation s'est très bien passée au nouveau collège, Linda dit s'être fait des amies. Des gens de son ancien collège auraient parlés à des gens de son nouveau collège, ce qui l'inquiète un peu.

Tout cela, sera l'occasion de discuter sur le fait d'être au centre de l'attention ou d'être à l'écart ainsi que sur ses « mauvaises fréquentations » de l'été 2017, qui nous semble être un comportement de transgressions et de recherche de limite.

Au fil des rendez-vous nous offrons à Linda la possibilité d'un espace de parole, sans jugement, concernant son vécu. La mère sera également conviée ponctuellement afin de nous éclairer sur la situation familiale et de renforcer le lien mère / fille. Nous aurons été présent pour Linda lors de cette phase de « crise », ainsi que dans l'après coup ou elle peut à distance repenser ce qu'elle a vécu dans une parole authentique.

# L'ACTIVITE DU RESEAU ET DU PARTENARIAT

---

Le réseau 45 de l'adolescence est né en 2000 et a été réactivé en 2013 par AMARA 45.

Il est gratuit et permet une connaissance des dispositifs et facilite la coordination des partenaires. Le réseau 45 est un lieu de partage et de croisement des compétences autour de l'adolescence pour les intervenants des champs sanitaire, médico-social, social, de la justice, de l'éducation nationale, de la protection de l'enfance, de la parentalité, de la prévention, , etc. Le réseau permet de relever les problématiques rencontrées et de proposer des actions afin d'accompagner les adolescents et les professionnels du Loiret.

En 2017, 452 personnes sont inscrites. Nous proposons :

- ❖ Réunions mensuelles ;
- ❖ Colloque ;
- ❖ Conférences ;
- ❖ Réunions pour les cas complexes.

Les objectifs du réseau sont :

- ❖ Réunir les acteurs œuvrant en faveur des adolescents dans le Loiret qu'ils soient personnes physiques ou personnes morales ;
- ❖ Améliorer la connaissance de chacun des dispositifs et ressources (en termes de structures et/ou d'associations et de personnes-relais),
- ❖ Décloisonner les secteurs professionnels en permettant une compréhension mutuelle ;
- ❖ Incrire l'action partenariale dans l'organisation de chaque institution ;
- ❖ Mutualiser les ressources et les informations afin d'améliorer l'accueil et les prises en charge ;
- ❖ Favoriser la continuité et la cohérence d'un parcours d'adolescent ;
- ❖ Contribuer aux politiques publiques au regard des problématiques rencontrées et des prospectives collectives.

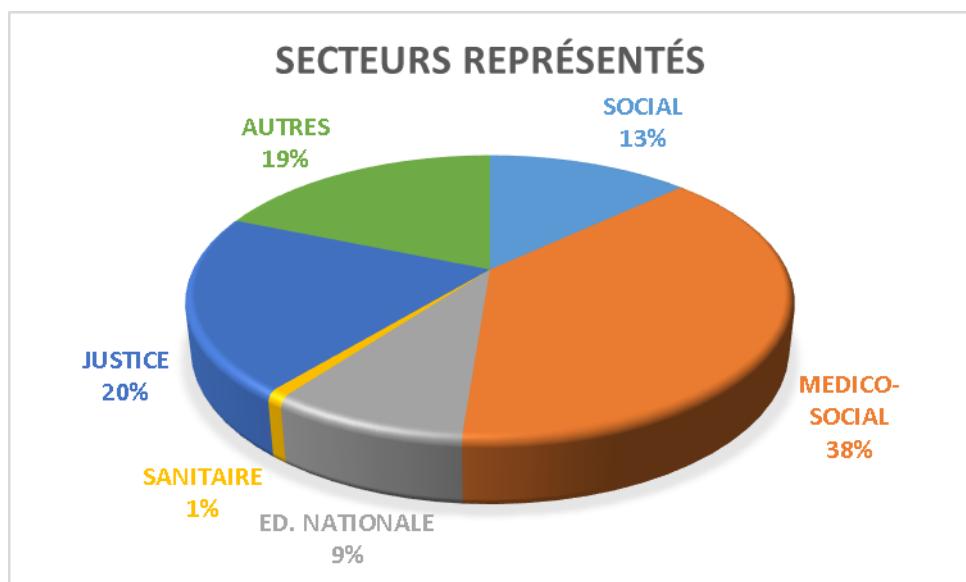
L'adhésion : Les personnes physiques et morales adhèrent et signent la Charte du Réseau élaborée par ses membres et s'engagent ainsi à œuvrer de façon concertée et coordonnée à l'accompagnement social, médico-social ou sanitaire des adolescents du Loiret. Le Réseau comme la MDA contribue à la valorisation et l'articulation des acteurs mais ne se substitue à aucun d'entre eux.

## RÉUNIONS DE RÉSEAU

### L'ENQUETE DE 2017

Les professionnels sont satisfaits que ce soit pour l'organisation, les sujets abordés, le calendrier, les compte-rendu). Pour développer la connaissance de ce dispositif, la présentation dans les structures semble fonctionner. Ces temps de réunions mensuelles permettent également de créer de nouveaux liens professionnels. Il s'agit d'*« une ouverture sur le monde des adolescents »*, un *« très bel outil d'échanges et de partenariats »*.

En 2017, nous avons réalisé 9 réunions mensuelles avec 202 personnes présentes soit une moyenne de 22 personnes/réunion soit une augmentation de 60 % du nombre de personnes présentes. Elles proviennent de 56 structures différentes réparties ainsi :



Le champ le plus représenté reste toujours le secteur médico-social pour 38 %.

Les réunions de réseau sont des rendez-vous fixés les premiers lundis de chaque mois (sauf décalage dû aux vacances scolaires) de 13h30 à 15h dans les locaux d'AMARA 45 où dans un espace proche selon les besoins.

Ces réunions répondent à un réel besoin de partage, d'information et de décloisonnement des institutions.

## LES THEMES ABORDÉS EN 2017

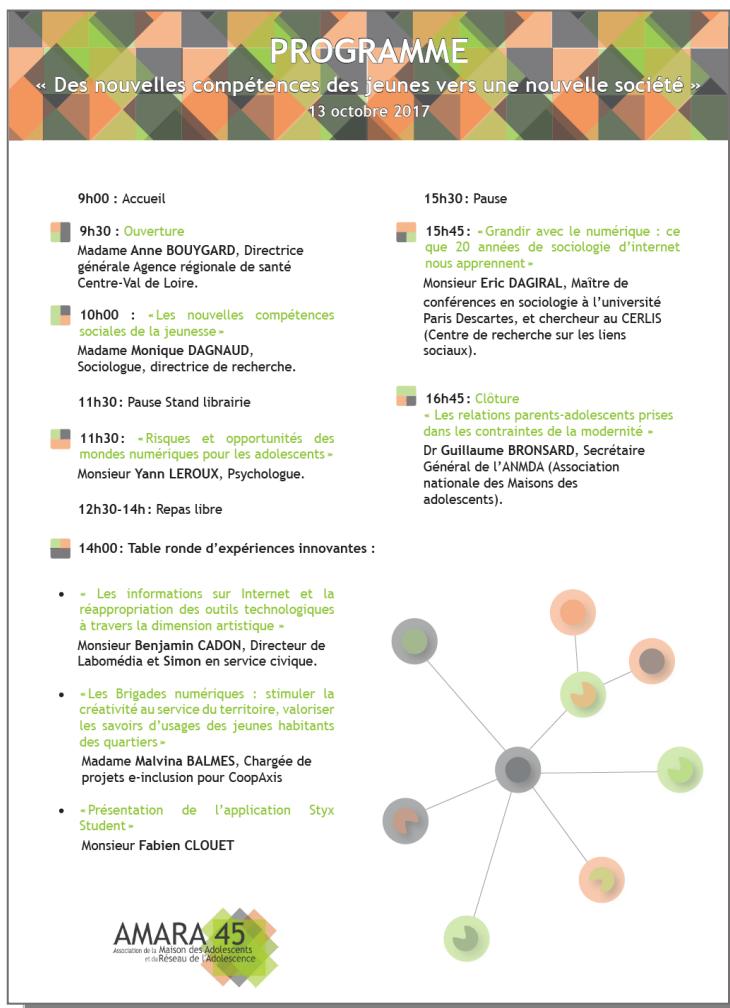
- Février : « Quelques points pour une éducation non-violente » avec Sabine GAUTIER et Catherine GUERINEAU du MAN Orléans ;
- Mars : « L'accueil et la scolarisation des élèves porteurs de troubles des fonctions cognitives dans l'académie Orléans-Tours. Etat des lieux et modalités de partenariat avec les services et établissements spécialisés » avec Monsieur Serge SIBEL, Inspecteur de l'Education nationale - ASH, Conseiller technique du recteur - Académie Orléans-Tours. Cette conférence a été organisée dans le cadre de la Semaine d'Information en Santé Mentale 2017 ;



- Avril : « La médiation familiale » avec Madame URGIN, association Lien social et médiation
- Mai : « Présentation de l'Unité de soins pour adolescents du CH Daumezon » avec M. DA COSTA, Cadre de santé, Mme MATHE, infirmière et Mme SAÏL, assistante sociale.
- Juin : « Etat des lieux de la prise en charge des adolescents ayant des troubles des conduites alimentaires » animé par Jean-Louis BRUNE, pédopsychiatre et Emilie GUICHARD, coordinatrice d'AMARA 45 ;
- Juillet : « La clinique transculturelle » avec Christelle MASSONNAT, psychologue à Interstice ;
- Septembre : « La laïcité » avec Benjamin LAVERGNE, Maître de conférences en droit public à l'université François Rabelais de Tours ;
- Novembre : « Face à la radicalisation : rester unis et travailler ensemble », avec Jean-Philippe GOIN, chargé de mission prévention de la radicalisation à la Préfecture ;
- Décembre : « Présentation du groupe d'action gay et lesbien » avec Christophe DESPORTES - GUILLOUX, Référent juridique et Anthony THIAUDIERE, Coordinateur.

Avec l'ouverture de l'antenne de la Maison des adolescents à Montargis, nous proposerons également de développer les réunions du Réseau 45 de l'adolescence à l'est du département le 2<sup>ème</sup> vendredi des mois paires de 11h à 12h30. Les thèmes proposés seront comme à Orléans élaborés en concertation avec les partenaires inscrits dans le Réseau.

## COLLOQUE 2017



PROGRAMME  
« Des nouvelles compétences des jeunes vers une nouvelle société »  
13 octobre 2017

9h00 : Accueil

9h30 : Ouverture  
Madame Anne BOUYGARD, Directrice générale Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

10h00 : « Les nouvelles compétences sociales de la jeunesse »  
Madame Monique DAGNAUD, Sociologue, directrice de recherche.

11h30 : Pause Stand librairie

11h30 : « Risques et opportunités des mondes numériques pour les adolescents »  
Monsieur Yann LEROUX, Psychologue.

12h30-14h : Repas libre

14h00 : Table ronde d'expériences innovantes :

- « Les informations sur Internet et la réappropriation des outils technologiques à travers la dimension artistique »  
Monsieur Benjamin CADON, Directeur de Labomédia et Simon en service civique.
- « Les Brigades numériques : stimuler la créativité au service du territoire, valoriser les savoirs d'usages des jeunes habitants des quartiers »  
Madame Malvina BALMES, Chargée de projets e-inclusion pour CoopAxis
- « Présentation de l'application Styx Student »  
Monsieur Fabien CLOUET

15h30 : Pause

15h45 : « Grandir avec le numérique : ce que 20 années de sociologie d'internet nous apprennent »  
Monsieur Eric DAGIRAL, Maître de conférences en sociologie à l'université Paris Descartes, et chercheur au CERLIS (Centre de recherche sur les liens sociaux).

16h45 : Clôture  
« Les relations parents-adolescents prises dans les contraintes de la modernité »  
Dr Guillaume BRONARD, Secrétaire Général de l'ANMDA (Association nationale des Maisons des adolescents).

AMARA 45  
Association de la Maison des Adolescents et du Réseau de l'Adolescence

The diagram shows a network of nine nodes (circles) of different colors (grey, orange, green) connected by lines, representing a social network or communication structure.

d'amis sur ce même réseau. L'usage quotidien des TIC (technologie de l'information et de la communication) est ainsi en nette augmentation. Cela aurait pour conséquence non pas une dégradation des relations entre les adolescents mais une modification de celles-ci. En effet, les adolescents d'aujourd'hui sont différents de ceux des générations précédentes pour une raison évidente : leurs moyens de communication et d'information, depuis leur plus tendre enfance, ont été beaucoup plus importants. Ils ont un accès démultiplié aux savoirs, aux informations, à la consommation. Cela bouscule les repères, les relations sociales. Les adolescents à l'ère du numérique amènent une évolution générationnelle et construisent une nouvelle société.

Ce colloque proposait donc, sans mettre de côté les difficultés rencontrées par la jeunesse d'aujourd'hui, de porter un regard positif sur les adolescents à travers des apports théoriques ainsi que des retours d'expériences innovantes.

10 intervenants de toute la France sont intervenus que ce soit pour un apport théorique ou un retour d'expérience.

110 personnes représentant les champs sanitaire, social, médico-social, de l'addictologie, du handicap, de l'éducation, de la parentalité, de la justice, de l'Education nationale, ...

Le Réseau 45 de l'adolescence a organisé son 2<sup>ème</sup> colloque le vendredi 13 octobre 2017. Il avait pour thème « *Des nouvelles compétences des jeunes vers une nouvelle société* ».

Transition entre l'enfance et l'âge adulte, l'adolescence est une période de bouleversements psychologique et physiologique complexes, pouvant entraîner certaines difficultés. La génération des adolescents d'aujourd'hui est souvent présentée comme inconsciente, déenchantée, paresseuse et dépendante des objets plus que des liens. Toutefois Catherine JOUSSELME montre dans son enquête « Portraits d'adolescents » que près de la moitié des adolescents (48,4 %) a confiance en l'avenir et 88 % des adolescents sont sur les réseaux sociaux. Pour 76,9 %, ce choix est justifié par la présence

tous les secteurs de l'adolescence du département étaient représentés ainsi que tous les secteurs géographiques : Orléans, Montargis, Gien, Pithiviers. Nous avons également eu la présence de :

- Madame FAYET, déléguée départementale de l'ARS Centre Val de Loire
- Madame BOURGEOIS, représentant Madame DE AMORIM, responsable du service Mission santé publique de la ville d'Orléans
- M. BRONSARD, Secrétaire Général de l'ANMDA, Directeur médical de la MDA de Marseille.
- Les MDA du 41 et du 36.

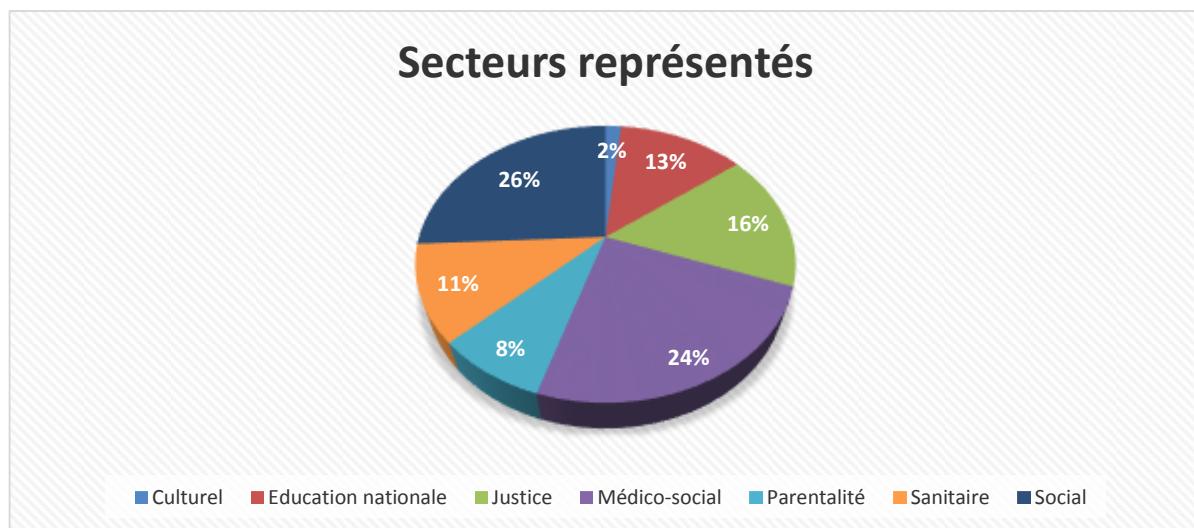
La présence de tous nos partenaires reflète le travail en réseau et en partenariat développé par le Réseau 45 de l'adolescence.

## PARTENARIATS

439 partenaires de 62 institutions différentes ont été rencontrés en 2017 soit une augmentation de 159 % en comparaison à 2016.

Il s'agit d'un temps de présentation et d'échange avec les partenaires du Loiret afin de présenter le fonctionnement de la Maison des adolescents, le Réseau 45 de l'adolescence mais aussi de construire les articulations et les partenariats dans l'intérêt des jeunes accompagnés.

Les partenaires rencontrés proviennent en majorité du secteur social (26 %) et médico-social (24%). Ainsi, l'ensemble des professionnels des services Enfance Famille des Maisons du département ont été rencontrés entre 2016 et 2017.



Les rencontres partenariales sont des temps indispensables pour tisser, maintenir et faire perdurer les liens entre les structures. Ils doivent être répétés chaque année.

Le travail partenarial est inhérent au concept de Maison des adolescents. En effet, la Maison des adolescents ne se substitue pas aux prises en charges existantes mais permet de mieux les utiliser.

Ces rencontres partenariales permettent de constater le manque de structures adaptées à certaines jeunes qui vont d'intuitions en institutions ou qui sont sans solution comme les jeunes de plus de 15 ans et 3 mois souffrant de trouble des conduites alimentaires.

## REUNIONS D'APPUI

Les rencontres permettent à la Maison des adolescents d'être repéré comme appui et soutien pour les situations complexes et difficiles que ce soit pour les professionnels libéraux ou les institutions. Ces soutiens peuvent se réaliser par téléphone mais aussi lors de rencontres pluridisciplinaires et pluri-institutionnelles à la maison des adolescents ou dans les structures. En 2017, 4 situations de jeunes ont été ainsi abordées et traitées Nous apportons :

- ❖ un regard tiers,
- ❖ une expertise,
- ❖ une connaissance des dispositifs,
- ❖ une cohérence des actions mises en place pour les jeunes dans une logique de parcours.

## FORMATIONS



AMARA 45 a été de nouveau sollicitée en 2017 pour réaliser 2 interventions en formation continue pour les professionnels de MFR de toute le France. Ainsi, 29 personnes ont bénéficié d'un temps de formation sur la thématique du travail en partenariat et plus particulièrement avec les Maisons des adolescents.

## GROUPES DE TRAVAIL

AMARA 45 a participé à 13 groupes de travail et 8 rencontres politiques afin de porter les problématiques rencontrées et les prospectives collectives.

Ainsi, nous avons participé à l'élaboration:

- ❖ du schéma départemental de cohésion sociale ;
- ❖ la Semaine d'Information en Santé Mentale ;
- ❖ la Semaine de la parentalité ;
- ❖ aux contrats locaux de santé de Montargis, Pithiviers et des 3 pays.

## LIENS AVEC LES AUTRES MAISONS DES ADOLESCENTS ET L'ANMDA

AMARA 45 a participé à l'Assemblée générale Extraordinaire du 6 janvier 2017 pendant laquelle le rapport "Bien-être et santé des jeunes" a été présenté par leurs auteurs : le Pr. Marie-Rose MORO et l'inspecteur d'académie Jean-Louis BRISON. Cela a également été l'occasion d'échanger sur la circulaire du Premier Ministre du 28 novembre dernier et de son annexe, le nouveau cahier des charges des MDA. Tous deux ont été préparés en lien avec la préconisation 8 du rapport : « des MDA de 2ème génération ».

Nous avons également participé à la journée des adhérents le 26 septembre 2017 à Nîmes.

Méthodologie  
d'appréciation  
des activités  
des m  
da  
maisons des  
adolescents

L'ANMDA a publié, en mars 2017, son dernier guide « Méthodologie d'appréciation des activités des MDA - Recueillir les avis des publics et des partenaires ».



Par ailleurs, 3 professionnels de l'équipe de la Maison des adolescents se sont rendus aux journées nationales de l'ANMDA « Les Cultures adolescentes » en septembre 2017 à Nîmes. Cela permet de créer et développer une culture commune sur l'adolescence. Ces échanges de pratiques sont enrichissants et participent au développement d'une culture commune ainsi qu'à l'évolution des actions proposées au public accueilli à la maison des adolescents.

# CONCLUSION

---

« Accueillir tout adolescent en situation de mal-être, l'écouter et évaluer avec lui ses difficultés ; l'orienter si besoin vers un accompagnement spécifique ; articuler le réseau des acteurs de l'adolescence sur le territoire de la MDA », c'est sur ces principes qu'AMARA 45 poursuit ses missions auprès des jeunes et des parents du Loiret et reste disponible aux demandes des professionnels qui accompagnent au quotidien les adolescents.

L'année 2017 fut comme les années précédentes une année de développement avec une augmentation de l'activité. De plus, 2017 fut une année riche à travers :

- l'ouverture que ce soit de l'antenne innovante de la Maison des adolescents à Montargis et du réseau 45 de l'adolescence vers l'est du département ;
- la diversification des actions vers le grand public en nous inscrivant toujours dans la Semaine d'information en santé mentale mais aussi dans la Semaine de la parentalité avec le soutien du REAAP et en proposant un groupe de parole pour les parents d'adolescents sur le montargois ;
- le soutien auprès des professionnels à travers le Réseau 45 de l'adolescence, le colloque et les réunions d'appui pour les situations complexes.

Ce rapport d'activité confirme l'intérêt de développer l'action d'AMARA 45 sur le Loiret tant concernant le public accueilli, ses demandes, ses besoins, l'accueil rapide proposé, ...

# PERSPECTIVES 2018

---

L'année 2018 sera une année de pérennisation des actions pour assurer l'activité de la Maison des adolescents ainsi que le Réseau 45 de l'adolescence et le travail partenarial.

## LA MAISON DES ADOLESCENTS

- ❖ Nous poursuivrons le développement de l'activité de la Maison des adolescents en pérennisant les actions mises en œuvre et en déployant de nouvelles afin de répondre aux besoins des jeunes et de leur entourage. Pour cela, nous souhaitons ouvrir tous les après-midi, cinq jours sur sept ;

- ❖ Nous pérennisserons l'activité de l'antenne de la Maison des adolescents à Montargis. Ainsi, afin d'accueillir les jeunes dans de meilleures conditions mais aussi de répondre aux besoins d'aller-vers les jeunes, il sera nécessaire :
  - d'augmenter l'effectif de l'équipe avec un professionnel de santé supplémentaire ;
  - de bénéficier d'un temps médical plus important permettant de réaliser des consultations de pédopsychiatrie ;
  - d'ouvrir une demi-journée supplémentaire.
- ❖ Nous continuerons l'appropriation d'une culture commune d'accueil, d'écoute et d'orientation des adolescents et de leur entourage auprès de l'équipe à travers des temps de formation et d'information avec l'ANMDA et les Maisons des adolescents de la région Centre-Val de Loire.

## LE RESEAU 45 DE L'ADOLESCENCE

- ❖ Nous pérennisserons les réunions du Réseau 45 de l'adolescence tout en poursuivant le développement de celui-ci dans l'est du département ;
- ❖ AMARA 45 est identifié comme un partenaire des différentes Institutions dans le Loiret. Ainsi, nous participerons aux différents schémas initiés tels que les Contrats locaux de santé. Nous contribuons ainsi aux politiques publiques au regard des problématiques rencontrées et des prospectives collectives.

## LES PARTENARIATS

- ❖ AMARA 45 poursuivra la diversification des partenariats avec les professionnels du Loiret intervenant dans le secteur de l'adolescence et les formalisera par des conventions ;
- ❖ Nous ferons connaître plus largement notre fonction d'appui et d'expertise auprès des professionnels afin de participer et de s'assurer de la cohérence des parcours des jeunes en nous appuyant sur les connaissances des dispositifs existants ;
- ❖ Nous continuerons à nous investir dans l'organisation de conférences dans le cadre de la Semaine d'information en santé mentale et de la Semaine de la parentalité.

# AMARA 45

Association de la Maison des Adolescents  
et du Réseau de l'Adolescence

